

VILLE AMIE DES ENFANTS

UNICEF

**CANDIDATURE DE LA VILLE DE CHAMALIERES
2016-2020**

FICHE INTRODUCTIVE : DIAGNOSTIC LOCAL

Chamalières est située au cœur de l'Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme, troisième ville de la métropole régionale Clermont-Ferrand. À dix minutes du sommet du Puy-de-Dôme, elle bénéficie d'une situation privilégiée entre l'attraction de la communauté urbaine de Clermont-Ferrand et le calme de la nature protégée du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Chamalières est la quatrième commune la plus peuplée du Puy-de-Dôme, avec une population d'environ 18 300 habitants en 2015. C'est une ville de 3,77 km², ce qui en fait une ville très densément peuplée avec 4818 habitants par km².

Chamalières est une ville à l'écoute de ses habitants et ce depuis le plus jeune âge, grâce notamment à l'implication des familles au travers des instances participatives que sont le Conseil Economique et Social Municipal, les Comités de Quartiers et le Conseil Municipal des Jeunes, qui permettent une grande proximité et une prise en compte des problèmes quotidiens des usagers et des familles. En effet, les services à destination des mineurs sont très nombreux. Les enfants sont la priorité de la municipalité depuis de nombreuses années et il a toujours été la volonté du Maire de prendre soin des dernières générations. Une Marianne d'Or, obtenue en 2006 a souligné cet engagement municipal en direction de la petite enfance.

La population augmente d'année en année à Chamalières : 17 050 en 2010, 17 773 en 2013, 18 103 en 2014. Depuis 2007, Chamalières a enregistré 1286 naissances domiciliées jusqu'en 2014. Ces chiffres en augmentation constante démontrent l'attractivité de la Ville de Chamalières.

Elle connaît un renouvellement régulier de sa population avec un turn-over assez important de familles de cadres et d'employés. Chamalières s'inscrit dans la dynamique du territoire de Clermont Communauté qui désire attirer une nouvelle population, les politiques publiques portées par la ville de Chamalières (urbanisme, petite enfance, éducation, vie associative, jeunesse) visent à renouveler la population chamaliéroise afin de maintenir le niveau démographique de la commune et rajeunir sa population.

Tranches d'âges	Chamalières en 2012	France en 2012
0 à 14 ans	11,9%	18,5%
15 à 29 ans	19,2%	18,2%
30 à 44 ans	16,6%	19,7%
45 à 59 ans	21,1%	20,0%
60 à 74 ans	16,4%	14,6%
75 ans et plus	14,9%	9,0%

Cette population qui augmente laisse présager une bonne dynamique pour la politique enfance, éducation et jeunesse de la Ville à l'avenir. Tout de même, Chamalières a une population assez âgée, avec un certain nombre de retraité, mais ce phénomène témoigne d'un cadre de vie idéal et d'une très bonne qualité de ses services pour bien grandir et bien vivre à Chamalières.

La population jeune de Chamalières est assez équilibrée, surtout entre les 6 à 12 ans et les 12 à 18 ans qui représentent 37,4% pour ces deux tranches d'âges des mineurs, contre 25,1% pour les 0 à 6 ans. Ces chiffres expliquent encore que la Ville attire des populations nouvelles, très souvent en couple et avec des enfants. Ces populations sont attirées par le cadre de vie, le dynamisme et la qualité des services à Chamalières. Ces populations savent que leurs enfants seront entre de bonnes mains que ce soit au sein des nombreux services de la petite enfance, dans les écoles municipales, dans les structures d'accueil des adolescents, ou encore, durant les activités périscolaires.

Chamalières est une ville qui veille au développement harmonieux de ses enfants et de ses adolescents, la Ville n'a eu de cesse de créer de nouvelles politiques, de nouvelles structures pour tous les âges, de la petite enfance de 0 à 5 ans, à la préadolescence de 6 à 11 ans et jusqu'à l'adolescence de 12 à 18 ans. Cette ville agréable à vivre entre paysage urbain et paysage naturel offre une qualité de vie idéale pour les enfants.

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée
2 à 5 ans	535	369	68,9%
6 à 10 ans	636	623	97,8%
11 à 14 ans	577	577	100%
15 à 17 ans	508	494	97,2%
Total moins de 18 ans	2256	2033	90,1%

Le taux de scolarisation des moins de 18 ans est dans la moyenne nationale. Les enfants sont accueillis dans 3 écoles primaires municipales, l'école Paul Lapie, Jules Ferry, Montjoly et une école primaire privée Sainte-Thècle. Il y a un collège public, le collège Teilhard de Chardin et un collège privée Sainte-Thècle. Le Lycée de Chamalières est un lycée général et un lycée des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme.

Pour les nouveaux nés de quelques mois à 5 ans, le Service Petite Enfance propose de nombreux services de garde pour les parents. Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance.

La Ville de Chamalières accueille essentiellement des employés 14,1% de la population active, des professions intermédiaires 15,8%, et des cadres et professions intellectuelles supérieures 16%, soit 45,9% de la population dans ces trois classes socioprofessionnelles, pour 31,6% de retraités. La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 25 530€ à Chamalières, et le taux de pauvreté était de 7,5% en 2012. Ces données se situent un peu plus au-dessus des moyennes nationales, mais les besoins sociaux se font ressentir.

De longue date la municipalité de Chamalières s'engage auprès de l'UNICEF à travers différentes actions :

- Opération les Petites Frimousses en Mars. Vente de poupée et spectacle de la chorale des écoles avec mise en avant des valeurs de l'UNICEF.
- Mise à disposition d'un chalet pour la vente d'objets au profit de l'UNICEF lors des fêtes de fin d'année et promotion de l'évènement.
- Promotion des événements organisés dans l'agglomération clermontoise par l'UNICEF.

Particulièrement attentive aux enfants, la ville de Chamalières, à partir de l'écoute des enfants et des jeunes, conduit de longue date des politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse et soutient les initiatives publiques et privées pour les jeunes.

Le dossier que nous vous invitons à découvrir, détaille notre investissement en direction de l'enfance et de la jeunesse.

FICHE 1 : BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

À Chamalières, tous les services à destination des 0/18 ans sont parfaitement soucieux et sensibles au bien-être et des enfants, que ce soit à l'école, pendant les activités périscolaires ou extrascolaires Chamalières a su avoir les bons réflexes pour permettre à l'enfant de se développer harmonieusement et dans les meilleures conditions. La Ville de Chamalières bénéficie d'un cadre de vie idéal pour les enfants et toute sa population Chamaliéroise, où les espaces verts, les lieux de détente et de loisirs sont les priorités de la municipalité en termes de cadre de vie. Ce désir de préserver cet environnement favorable, se traduit par une transmission de ce savoir-faire Chamaliérois dès le plus jeune âge. Cette ville densément peuplée (4 818 habitants par kilomètre carré) a su allier cadre de vie et bien-être avec éducation, enfance et jeunesse.

CHAM POINT JEUNES 12-18 ANS

Cham Point Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes de 12 à 18 ans. Les jeunes sont accueillis les lundis, mardis et jeudis de 15H30 à 18H00 et les mercredis de 12H30 à 16H30, par l'équipe d'animation. Autour d'un baby-foot, ou installés dans l'espace détente, les jeunes pourront discuter, partager, jouer, s'informer, construire leurs projets et être écoutés. Ce lieu évoluera et se développera avec les enfants et avec l'équipe de professionnelle qui l'encadre. A Cham Point Jeunes les jeunes peuvent :



Les enfants de Cham Point Jeunes →

- **S'exprimer** : exposition de projets, exposition et présentation des passions des jeunes (photos, dessins, poésie, magie,...).
- **Construire et grandir** : élaboration des projets et appui pour construire ces projets (notamment avec le dispositif bourse projet jeune), préparation des activités de Cham'Ados (fiche 9), montage d'évènements,...
- **Partager** : échanger des idées, s'exprimer entre jeunes et avec les animateurs sur leur quotidien ou autour de sujets marquants...

- **Prévenir** : se former aux gestes qui sauvent, s'informer sur les bons réflexes santé, s'éduquer au bien vivre ensemble, prévenir les addictions (Cham Point Jeunes à organiser 4 jours de prévention contre le tabagisme, l'alcool et la drogue en juin 2016 fiche 4)...
- **Rechercher** : s'informer sur les sujets qui touchent les ados, échanger sur les recherches de stage, consulter des offres de job ou de stage.
- **S'informer** : mise en place de rencontres avec des partenaires (santé, prévention,...), organisation de sessions pour préparer des oraux et des entretiens, consultation de documentation.

Equipe des encadrants de Cham Point Jeunes →



ATSEM

Chartre ATSEM en annexe

Les **ATSEM** (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) assistent les enseignants au quotidien, participent à la vie de l'école et assurent l'entretien des locaux. La Ville de Chamalières a choisi, pour le bien-être des enfants, d'affecter une ATSEM par classe.

Afin de définir leur mission, de développer la complémentarité entre ATSEM et enseignant, la Ville de Chamalières a mis en place une **charte des ATSEM**. Cette charte qui s'applique dans les trois écoles maternelles a été élaborée en étroite concertation avec l'Education Nationale.

JOURNEE CITOYENNE

Les **Comités de Quartiers, Sécurité – Propreté – Cadre de vie** (CQSPC), sont à l'initiative de la municipalité, ils sont encadrés par des élus adjoints au maire, et accompagnés par des conseillers municipaux, des syndicats d'immeubles, d'un représentant de l'opposition et des habitants des quartiers.

Le 28 mai 2016, autour de la convivialité et du civisme, les CQSPC ont organisé une **Journée Citoyenne** pour les Chamaliérois qui souhaitent participer à une action citoyenne solidaire. Ils bénéficient à ce titre à l'amélioration de leur cadre de vie et cette journée a permis de créer du lien social dans les quartiers et favoriser le Vivre ensemble.

Plantation d'herbes aromatiques dans un quartier de Chamalières par les enfants durant la journée Citoyenne. →



Par exemple, dans le quartier Baulieu les participants ont effectué un nettoyage des bords de la Tiretaine et des plantations de fleurs au niveau des carrés d'arbre rue des Moulins.

Dans le quartier du centre-bourg, les habitants et les représentants de la municipalité ont planté des herbes aromatiques, de fraisiers, de framboisiers fournis par la Ville. Dans le quartier de Gambetta, ils ont sablé le parc pour les enfants et ils ont planté des herbes aromatiques. Les habitants ont répondu présents et notamment les enfants qui ont également participé activement aux activités de la journée citoyenne.

ENVIRONNEMENT

La Ville de Chamalières dispose d'un **service environnement**. Ce service gère les espaces verts et la propreté urbaine. Depuis 2009, Chamalières a fait le choix d'une gestion environnementale exemplaire et responsable. Elle a supprimé progressivement l'utilisation de produits chimiques : pesticides et désherbants. Chamalières a obtenu en 2012 une deuxième fleur au label FREDON, qui préconise le « zéro phyto ». Ils représentent un risque pour la santé et affectent l'environnement avec la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques. Cette gestion durable et responsable de l'espace public implique toutefois une compréhension de la part de tous, à commencer par l'acceptation de la présence de végétation dans les rues. En effet, la prolifération rapide de certaines herbes, en fonction des saisons, ne permet pas que la totalité de l'espace public soit totalement désherbé en permanence.

Il semble aussi essentiel de porter un autre regard sur cette « végétation spontanée », souvent appelée à tort « mauvaises herbes ». Parfois dénoncées pour leur aspect inesthétique, ces herbes participent activement au développement d'une nouvelle biodiversité et favorisent le maintien et le retour de la faune et flore sauvage sur notre territoire. Il est difficile d'obtenir un changement de regard sur la nature en ville. Cette flore spontanée n'est pas signe d'un manque d'entretien mais d'une nature en pleine santé !

Ville fleurie

De plus, la Ville de Chamalières fait partie des douze communes auvergnates à avoir obtenues la très convoitée **troisième fleur** au concours régional 2010 des villes et villages fleuris. En 2013, la troisième fleur a été reconduite par une mention très bien.



Le label « Ville fleurie » récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. En effet, la Ville dispose de **5 parcs** sur un territoire rappelons-le assez petit et densément peuplé (3,77km², et une densité de 4 818 habitants par km² !), ces parcs représentent des lieux de détente et de partage de la nature, ils s'étendent sur une surface de **21 600 m²**.



← Photo des parterres fleuris des parcs de Chamalières.

Cependant, il ne faut pas oublier que la Ville de Chamalières est limitrophe avec la **forêt du Colombier** (20ha) qui est un formidable espace de promenade et de loisirs (VTT, course à pied, etc,...). Un sentier balisé permet de découvrir une ambiance forestière à une rue de la ville, offrant aussi de très beau point de vue sur Clermont-Ferrand et la plaine de la Limagne.

Education à l'environnement

Depuis 2007, la Ville de Chamalières s'investit dans **l'éducation à l'environnement**. Plus de 1 000 enfants de Chamalières bénéficient, chaque année, d'animations dans les espaces pédagogiques du Parc Montjoly (parc de la mairie). Les enfants apprennent l'importance de planter tout type de végétaux, ils apprennent à prendre soin d'une plante sur le moyen terme pour qu'elle puisse apporter un légume, un fruit, de la beauté, ou une bonne odeur. Les enfants ont créé deux jardins, le jardin de la chouette, avec une flore très complexe et diverse, et le jardin des coccinelles qui est un lieu pédagogique apprécié des enfants où aider la nature pour la nature se fasse est le principal but. Toutes les classes des écoles de Chamalières se rendent dans ce dernier jardin des coccinelles.



← Les enfants de Chamalières lors de l'animation « éducation à l'environnement ».

Mais l'éducation à l'environnement, c'est aussi pour les adultes. La Ville de Chamalières conduit, chaque année, plusieurs actions d'éducation pour tous dans le cadre de la semaine du développement durable. En collaboration avec l'Office de Tourisme de Royat-Chamalières, des sorties botaniques, ornithologiques et d'observation des insectes sont proposées dans le parc Bargoin, la forêt du Colombier et la Serre des Farges.

Chartre de l'arbre



L'arbre a de nombreux bienfaits pour la ville comme la dépollution, la régulation des températures, la filtration de l'air, etc... Ainsi, la Ville de Chamalières a engagé depuis plusieurs années des actions pour préserver son patrimoine arboré (2 700 arbres classés). Elle a donc élaboré une charte de l'arbre dans laquelle elle préconise une taille plus respectueuse des cycles biologiques et une meilleure prise en compte de l'arbre dans tous les projets d'urbanisme.

Une équipe de 3 agents a été constituée pour planter, entretenir et contrôler l'état de santé des arbres. Ceux-ci ont mis en place la lutte, écologique, contre les espèces nuisibles pour les arbres. Le service Espaces Verts est aussi là pour informer et conseiller la population pour la lutte contre ces espèces nuisibles (ex : chenilles processionnaires).

FICHE 2 : NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

Les enfants les plus vulnérables dans la Ville sont les enfants dont leurs familles sont en difficultés financières. La Ville offre des **tarifs réduits** aux familles en difficultés financières, en fonction du quotient familial calculé par rapport aux revenus, à l'accès aux services municipaux du périscolaires tels que la restauration scolaire, la garderie le matin et le soir, et aux centres de loisirs de la Ville. Ces tarifs dégressifs sont mis en place pour plus d'équité et d'égalité entre les enfants. De plus, les **Temps d'Activités Périscolaires sont gratuits et accessibles à tous** les enfants des écoles primaires de Chamalières. De nombreux services sont gratuits pour permettent plus d'égalité à la culture, avec la carte gratuite à la bibliothèque pour les moins de 18 ans. L'accueil des adolescents au **Pôle Ados est gratuit** et ouvert à tous les 12-18 ans.

De plus, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) soutient les familles les plus en difficultés financièrement et il permet aux enfants de pas souffrir des difficultés financières des parents (aide aux voyages scolaires, restaurant scolaire...)

Pour la **restauration scolaire et la garderie** le calcul s'effectue par cette opération :

$$\frac{(\text{Revenu fiscal de référence} / 12) + \text{Montant mensuel des prestations CAF}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Marié ou pacsé (imposition commune) :

Nombre d'enfants à charge	Nombre de parts
0	2
1	2,5
2	3
3	4
4	5

Veuf, célibataire, divorcé ou séparé :

Nombre d'enfants à charge	Nombre de parts
0	1
1	2,5
2	3
3	4
4	5

Si le contribuable vit seul : Lorsque le contribuable est un parent isolé, son premier enfant lui permet de bénéficier d'une demi-part supplémentaire.

Nombre d'enfants à charge	Nombre de parts
0	1
1	2
2	2,5
3	3,5
4	4,5

Si le contribuable vit en concubinage :

Nombre d'enfants à charge	Nombre de parts
0	1
1	1,5
2	2
3	3
4	4

Au-delà, majorer d'une part par enfant supplémentaire pour tous les tableaux.

En effet, concernant la restauration scolaire, la Ville compte 965 enfants qui mangent chaque jour (lundi, mardi, jeudi, vendredi) au restaurant scolaire, soit 822 familles.

TRANCHES	TARIF	2015/2016
QF supérieur à 1 200€	1,69€	12
QF compris entre 811€ et 1 200€	2,96€	23
QF compris entre 651€ et 810€	4,04€	31
QF compris entre 501€ et 650€	5,15€	23
QF compris entre 371€ et 500€	5,30€	31
QF inférieur à 370€	5,50€	530
Résidents hors commune	5,70€	172

Ce projet vise à **diminuer les inégalités** entre les enfants pour ne pas qu'ils se sentent en situation d'exclusion. L'action met en place des tarifs adaptés en fonction des revenus des parents et ils sont calculés par l'intermédiaire du quotient familial.

Le Centre Vacances Loisirs sous contrat avec la mairie, applique aussi des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial. Il est calculé ainsi :

$$\frac{\text{Revenu imposable} / 12}{\text{Nombre de personnes au foyer}}$$

De plus, les habitants de Chamalières ont le droit à des prix plus avantageux que les personnes extérieures à la commune.

Habitants de Chamalières 2016		
	Journée repas inclus	½ j
QF > 709,95€	19,70€	9,05€
581,55€ < QF < 709,94€	17,70€	8,15€
506,57€ < QF < 581,54€	15,80€	7,30€
395,10€ < QF < 506,56€	13,85€	6,35€
346,48€ < QF < 395,09€	11,80€	5,40€
QF < 346,48€	9,85€	4,60€

Habitants extérieurs à Chamalières		
	Journée repas inclus	½ j
QF > 709,95€	24,80€	11,45€
581,55€ < QF < 709,94€	22,30€	10,30€
506,57€ < QF < 581,54€	19,95€	9,15€
395,10€ < QF < 506,56€	17,35€	8,05€
346,48€ < QF < 395,09€	14,90€	6,85€
QF < 346,48€	12,40€	5,70€

FICHE 3 : PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le **Conseil municipal des Jeunes** existe depuis l'année scolaire 2003-2004 à Chamalières. Il participe activement de la découverte de la démocratie, de l'engagement individuel et collectif pour ces jeunes écoliers élus par leurs camarades de CM2. Cette institution vise à aiguiser les notions de citoyenneté, de partage, d'appartenance à une communauté mais aussi à sensibiliser les plus jeunes au fonctionnement d'une ville, à l'importance d'exercer les droits et les devoirs de tout citoyen. Le Conseil municipal des Jeunes permet de développer le sens des responsabilités des plus jeunes en leur donnant la possibilité **de s'investir dans des projets concrets visant à améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens. Des projets qu'ils élaborent et réalisent eux-mêmes** sous l'égide de la Conseillère municipale Déléguée à l'Animations à destination des aînés, Réseau des Villes amies des aînés de l'OMS, Conseil municipal des Jeunes, Madame Chantal Laval.

Le Conseil municipal des Jeunes de l'année scolaire 2015-2016 avec Monsieur le maire Louis Giscard d'Estaing et des élus. →



Responsabilité. Citoyenneté. **Démocratie.**

Ils sont élus tous les ans et **issus des 4 établissements de la Ville** l'école Paul Lapie, l'école Jules Ferry, l'école Montjoly et l'école Sainte-Thècle, les **33 conseillers**, élèves en CM2, exercent leur mandat pendant une année durant laquelle ils sont de vraie **forces de propositions**. Les enfants des classes de CM2 des écoles de Chamalières, élisent un maire, trois adjoints et leurs conseillers. Concrètement, le Conseil choisit un thème principal de travail et de réflexion, ce thème est ensuite décliné en diverses actions.

Le premier CMJ avait, par exemple, invité les **automobilistes à plus de civisme** dans leur comportement routier et mis l'accent sur l'importance d'**améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux espaces publics**.

La **propreté de la Ville** intéresse particulièrement les jeunes élus qui reconduisent d'année en année leur action pour la propreté de Chamalières. Les nombreux **sacs « Cham' Chien propre »** accrochés aux laisses en témoignent désormais. Que ce soit pour la décoration d'un bus scolaire, la **réalisation d'une mosaïculture dans le parc thermal** ou la pratique d'expériences scientifiques, nos jeunes font preuve de la même motivation.

THEMES ABORDES CES DERNIERES ANNEES

Après le thème de la **nutrition et de la santé** retenu en 2010-2011, c'est le thème du **patrimoine** qui a servi de fil conducteur ces deux dernières années: **architectural**, tout d'abord (2011/2012), puis **naturel** pour l'année 2012-2013. Un thème de travail directement inscrit dans la **politique de développement durable** et de **protection de l'environnement** que mène la Ville depuis plusieurs années.

L'objectif : une meilleure appréhension de la faune et la flore afin d'en améliorer la protection. De nombreuses animations ont été proposées par le Service Espaces Verts et Développement durable de la Ville.

Le CMJ a par exemple visité la Serre municipale des Farges chargée de la production florale de la Ville en utilisant des techniques naturelles sans utilisation de pesticides. De même, les élus ont travaillé avec l'association Jardins en Herbe pour établir un **inventaire des plantes qui poussent dans les rues** de la commune. Réalisation d'une plaquette pour valoriser la flore urbaine et pour défendre l'idée que les plantes de nos trottoirs ont leur utilité et qu'il ne faut pas utiliser de produits chimiques nocifs à notre santé. Cette plaquette sera distribuée un jour de marché et **les jeunes du Conseil municipal deviendront les meilleurs ambassadeurs de la diversité en ville**. Preuve de leur efficacité, ce travail d'inventaire a ensuite été transmis au **Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris**

Le Conseil municipal des Jeunes de 2014-2015 avec Monsieur le maire, Louis Giscard d'Estaing et Madame Chantal Laval élue, adjointe déléguée au CMJ. →



En 2013-2014, le thème retenu était « **La solidarité, un regard vers les autres** », en 2014-2015 c'était le thème de la « **Grande Guerre** » et cette année, le thème est « l'eau ».

Pour l'année de 2014-2015, le CMJ a notamment **planté des légumes anciens** que les soldats mangeaient pendant la Première Guerre Mondiale, il a ensuite **ramassé et cuisiné** ces légumes pour ensuite les déguster. Il s'est également rendu au musée de l'Aventure Michelin, l'entreprise a joué un rôle important pendant la Guerre et a su préserver un certain nombre d'objets et de témoignages de mémoires de la « Grande Guerre ».

Le Conseil Municipal des Jeunes, durant la visite des Eaux de Chamalières, en compagnie de Chantal Laval, élue adjointe déléguée au CMJ, et Monique Courtadon, adjointe déléguée au Thermalisme et Tourisme. →



Concernant le thème de **l'eau** de cette année scolaire, les élus du Conseil municipal des Jeunes sont allés **visiter la caserne des Sapeurs-Pompiers** et ont eu le droit à une démonstration des Jeunes Sapeurs-Pompiers pendant leur entraînement. Ils ont aussi **visité les eaux de Volvic, la station de surpression des Gardes et les réservoirs d'eau appartenant à Chamalières au Colombier**. Ils sont allés pêcher à la ligne avec Audrey Staffollo dans le cadre de la **découverte de la faune aquatique**. Ils ont aussi **visité le Moulin de Richard de Bas**, où il est fabriqué du papier. En juin 2016, un vernissage a eu lieu avec les professeurs d'arts plastiques en accord avec le thème de l'eau dans la salle municipale René Paput.

Au-delà du fil rouge annuel, de nombreuses initiatives parallèles sont aussi prises par les jeunes élus. En 2007-2008 par exemple, le CMJ avait proposé **l'installation de poubelles et de bancs en divers endroits de la Ville, proposition qui avait été suivie d'effets**. Durant l'année 2011-2012, c'est une **vente de jouets de Noël au profit du CCAS et des Paralysés de France** qui avait été organisée. Citons également, dans le même registre, une **aide aux orphelins du Burkina Faso**. Chaque année, le travail effectué durant l'année donne lieu à une **exposition de photographies, de dessins ou de gravures**. Un travail réalisé en partenariat avec les professeurs des établissements scolaires et des écoles municipales de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ELEVES FERA SA RENTREE EN 2016-2017



← Le Conseil municipal des Jeunes en séance du Conseil municipal dans la salle de conseil de la mairie. 2015-2016.

Le Conseil municipal des Jeunes va évoluer dans sa procédure d'élection en 2016-2017, c'est-à-dire qu'un **Conseil municipal des Elèves** sera élu dans les écoles et permettra de **faire le lien avec le Conseil municipal des Jeunes**. Les enfants élus resteront des CM2, mais les électeurs seront les classes de CM1 et de CM2, ce qui est une nouveauté.

Le Conseil municipal des Jeunes qui sera élu en octobre 2016 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017 travaillera sur le thème de l'**écocitoyenneté**, il est prévu notamment une **sensibilisation au développement durable, au gaspillage, à l'économie d'énergie**. Il ira visiter une déchetterie, où il verra où le cheminement de leurs déchets. La sensibilisation au gaspillage se fera au restaurant scolaire où il sera mis en place différents bacs qui permettront d'évaluer ce qui est préféré à la cantine, et de trier les restes. Les bacs d'aliments seront pesés pour sensibiliser au gaspillage dans les restaurants scolaires de Chamalières. Les élèves se rendront aussi directement chez un éleveur où il leur sera expliqué le circuit court entre éleveurs et consommateurs. Les parents et les enfants sont satisfaits de l'initiative de la mairie concernant le Conseil municipal des Jeunes, les retours sont très favorables à la poursuite de ce projet et à son développement.

FICHE 4 : SÉCURITÉ ET PROTECTION

Chamalières a mis en place au fur et à mesure des années des actions pour la sécurité et la protection de l'enfant et de l'adolescent. La **sécurité routière** est un thème récurrent, et tout particulièrement en direction des enfants. La Mairie a su par ailleurs tenir compte de l'évolution technologique des communications et de l'utilisation faite d'internet et des réseaux sociaux par les adolescents pour les informer ainsi que leurs parents, par l'accueil de conférences sur le **cyber-harcèlement sur internet**. Le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille**, lieu de la protection des mineurs accueille les enfants maltraités et les enfants en difficultés, il est situé sur le territoire de la Ville de Chamalières. Il peut accueillir jusqu'à 219 enfants et adolescents. **Depuis 2011, la Commune est devenue membre du réseau Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé**, la récompense aux actions mises en place par Chamalières.

PREVENTION ROUTIERE

La Ville de Chamalières s'est engagée dans une **politique de prévention active tant sur le plan de la santé que celui de la sécurité**.

A ce titre, elle a mis en place un certain nombre de dispositifs, comme par exemple les panneaux indicateurs de vitesse, l'installation de ralentisseurs à proximité des écoles de Chamalières, des barrières aux abords des routes devant les écoles et, participe à de nombreuses actions, dont la semaine de la sécurité routière, au cours de laquelle il est remis aux élèves de CP des écoles de Chamalières des gilets fluorescents. De plus, à chaque entrée et sortie de l'école, à 8 heures 30, à midi, à 13 heures 30 et à 16 heures, un policier municipal vient encadrer la sécurité devant toutes les écoles de Chamalières.

Souhaitant renforcer la sensibilisation des enfants aux dangers de la route, des actions d'initiation à la sécurité routière – respect des passages piétons, des feux tricolores - sont menées par les policiers municipaux au sein des écoles primaires de la commune dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

Plusieurs objectifs à ces actions à destinations des enfants :

- **Faire de la prévention routière et de la sécurité un axe fort auprès des élèves.**
- **Structurer et pérenniser ces actions en partenariat avec l'Education Nationale.**
- **Accompagner l'élève tout au long de sa scolarité (maternelle, primaire).**

Enfin, le collège Teilhard de Chardin s'est équipé d'un simulateur de scooter et le lycée polyvalent d'une voiture-tonneau pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite et du respect du code la route.

La Mairie a pour projet de mettre en place une Journée de la Prévention ainsi que distribuer aux enfants des questionnaires sur la sécurité.

CHAM POINT JEUNES

La structure **Cham Point Jeunes** accueille, renseigne les jeunes adolescents. L'équipe d'animateurs en charge du Cham Point Jeunes sont à l'écoute, et conseillent les jeunes. Dans le cas par exemple d'un harcèlement scolaire, ils conseilleront à l'enfant de porter plainte, si toutefois l'enfant ne veut pas se confier à ses parents. Ces animateurs professionnels projettent l'image de quelqu'un en qui les adolescents peuvent avoir confiance.

CONFERENCE SUR LE CYBER-HARCELEMENT

Dangers des **réseaux sociaux, pornographie, pédophilie**, autant de thèmes présentés aux parents d'élèves venus assister à la **conférence sur le cyber-harcèlement** organisée par la **PEEP** de Chamalières (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public). La conférence était animée par Fabienne Ferrer, juriste et maître de conférences.



Elle alerte les parents d'élèves sur certains risques liés à l'utilisation d'internet notamment **l'usage des réseaux sociaux trop jeunes**, et la **consommation de la pornographie**. Elle sensibilise les parents avec des chiffres alarmant : **un enfant de moins de 13 ans qui parle avec un inconnu sur internet, a une chance sur deux qu'il soit en train de parler avec un pédophile. Un élève sur deux de 6^e regarde une fois par semaine un film pornographique.**

Elle **prévient sur le harcèlement scolaire** qui se pratique non plus seulement à l'école mais aussi **sur internet** une fois de retour à la maison par le biais d'insulte et de discrimination sur les réseaux sociaux. Fabienne Ferrer rappelle également qu'un

enfant est pénalement responsable de ses actes dès 13 ans, ce qui peut signifier garde-à-vue, incarcération, etc...

Elle informe aussi sur une nouvelle pratique des jeunes, l'emploi des *sextos*, qui est le fait d'envoyer des messages à caractère sexuel ou des **photos d'eux dénudés**. Ces **photos peuvent se retrouver sur internet** en cas de séparation du couple, on appelle ce phénomène le **revenge porn**. Particulièrement, difficile à vivre pour les jeunes, cette pratique peut les amener à commettre l'irréparable...



La maîtresse de conférences, conseille enfin les boxes internet qui permettent de **contrôler l'accès à internet** sur chaque appareil connecté. Elles permettent de bloquer l'accès à certains sites. Elle requiert tout de même de **privilégier la communication entre enfants et parents**, de parler de l'utilisation d'internet en amont reste la façon la plus efficace d'éviter tous genre de drame. Cette conférence a attiré plus de 250 personnes le 31 mai 2016.

Cette action de sensibilisation au harcèlement sur internet sera renouvelée en direction des parents et des enfants et sera mise en place par la structure Cham'Ados.

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU PUY-DE-DÔME

Le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)** du Puy-de-Dôme est un établissement public qui se situe **sur le territoire de Chamalières**. Cette structure évolue dans un souci de protection de l'enfant.

En effet, le CDEF accueille les **enfants et les adolescents maltraités** ou ayant des **carences affectives et éducatives de 0 à 18 ans**, il accueille aussi des majeurs jusqu'à 21 ans. Le CDEF est aussi un **service public d'aide à la parentalité**, il accueille les **femmes enceintes**, et des **mères avec un ou des enfants de moins de 3 ans**, qui ont besoin **d'un soutien matériel et psychologique** ou éventuellement lorsqu'elles sont sans domicile. Les admissions s'opèrent sur demande du Parquet, de l'Aide Sociale à l'Enfance du Puy de Dôme dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire, ou bien à la demande du Juge des Enfants.

Les enfants du Centre se rendent aux écoles Municipales de Chamalières, et dans les restaurants scolaires de la Commune créant ainsi des liens entre ce service départemental et la mairie de Chamalières. Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille du Puy-de-Dôme propose un certain nombre de services

homologués avec une mise à disposition de **219 places**. Dans le cadre de son habilitation, le CDEF comprend :

- **Une pouponnière** de 23 places,
- **Un foyer « petite enfance »** de 12 places,
- **Un foyer « pré-adolescents »** de 13 places,
- **Un foyer « adolescents »** de 13 places et **un foyer « adolescentes »** de 13 places,
- **Un Service de Familles d'Accueil d'Urgence et de Relais (SFAUR)** de 10 places,
- Un service de visites en présence d'un tiers, **l'Espace de Rencontres Familiales**,
- **Un Service d'Accompagnement à la Relation Familiale (SARF)** de 80 places dont 75 sont destinées à l'organisation de visites en présence d'un tiers pour des enfants en situation de placement hors CDEF et 5 places sont consacrées à la mise en œuvre d'actions alternatives au placement,
- **Un Service Mobile d'Accueil d'Urgence et d'Evaluation (SMAUE)**
- **Un « Centre Maternel »** de 60 places (14 chambres et 2 appartements à la Maison Maternelle et 12 appartements situés dans l'agglomération clermontoise).



Esplanade du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille à Chamalières. ↑

La pouponnière CDEF

La **pouponnière** accueille en urgence des enfants de 0 à 3 ans. Ce projet comporte différents axes essentiels : **prendre en compte et offrir un cadre d'accueil chaleureux, bienveillant et sécurisant aux très jeunes enfants**, assurer un accompagnement individualisé respectueux du rythme de chacun et offrir un lien relationnel de qualité, **soutenir la parentalité**, préparer l'orientation de l'enfant que ce soit en famille adoptante, famille d'accueil ou famille naturelle.

Le Foyer petite enfance

Le **Foyer petite enfance** accueille en urgence des enfants de 3 à 8 ans. Les grands axes de ce projet sont fondés sur la particularité de l'âge de ces enfants, moment d'élaboration des liens familiaux, des apprentissages de base, de la scolarisation et la socialisation.

Le projet renforce la **nécessité d'offrir un cadre sécurisant, épanouissant et protecteur à ces enfants**, la mise en place d'un accompagnement individualisé respectueux du rythme de chacun, l'organisation d'**activités créatives et de découvertes** (contes, peintures, sorties à l'extérieur). De même, au regard de sa mission d'accueil d'urgence, le service de la petite enfance réalise une évaluation pour proposer à l'aide sociale à l'enfance et au juge l'orientation la plus adaptée aux besoins de l'enfant accueilli.

Le service préadolescents

Le **service préadolescents** accueille en urgence des enfants de 8 à 14 ans. Ce service s'efforce d'apporter à chacun des jeunes accueillis un accompagnement individualisé, spécifique à sa situation **lui permettant d'apaiser une éventuelle situation de crises, des tensions familiales et personnelles, d'exprimer son ressenti, tout en lui procurant un cadre d'accueil de vie en groupe, chaleureux, structurant et socialisant.**

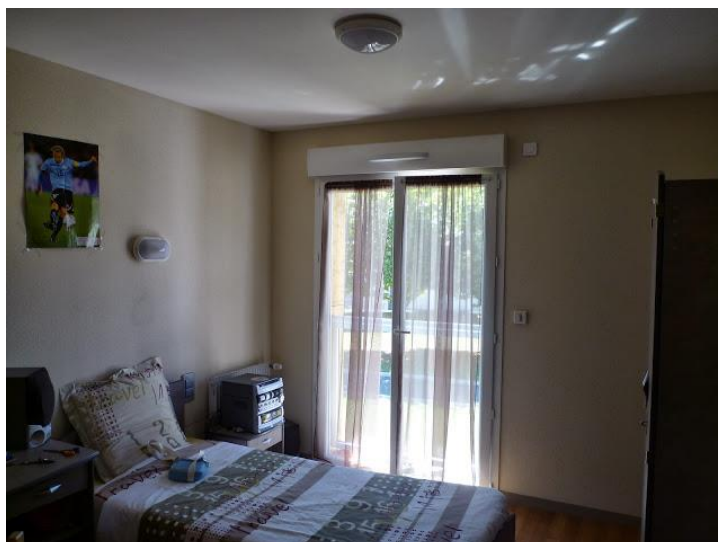
Ce projet comprend ainsi plusieurs axes centraux : **le soutien de la scolarité**, le **soutien à la parentalité**, la **socialisation et la promotion du vivre ensemble**, le **développement de temps d'activités créatives et de découvertes** (sports, sorties...).

Ce service contribue également à l'évaluation de la situation du jeune pour proposer ensuite l'orientation qui semble la plus adaptée à ses besoins.

Les Foyers adolescents et adolescentes

Les **Foyers adolescents et adolescents** accueillent **en urgence** sur deux unités éducatives différenciées des adolescents de 14 à 18 ans et des adolescentes de 14 à 18 ans. Ces services peuvent accueillir également des jeunes majeurs sous contrat jusqu'à l'âge de 21 ans.

Les grands axes du projet de service se fondent sur la **particularité de l'adolescence**, moment essentiel dans la construction personnelle et dans **l'élaboration d'un projet d'avenir** souvent associé à des **périodes de grande incertitude, de fragilités et recherches identitaires**. Les foyers adolescents s'efforcent d'apporter à chaque jeune un accueil et accompagnement individualisé dans le respect de sa singularité et son histoire qui lui est propre. Le service construit avec le jeune un projet et **propose des pistes d'orientation** à l'aide sociale à l'enfance et au magistrat qui apparaissent le plus en adéquation avec ses besoins et attentes.



Chambre d'adolescent au CDEF. →

Le Service des Familles d'Accueil d'Urgence et de Relais (SFAUR)

Le **Service des Familles d'Accueil d'Urgence et de Relais** accueille en urgence et en relai des mineurs de 0 à 18 ans en famille d'accueil. Ce service offre un espace d'accueil familial notamment lorsque l'accueil en collectif n'apparaît pas adapté pour le mineur. Le personnel du service œuvre pour offrir à l'enfant un accueil et un **accompagnement bien-traitant en prenant en compte ses besoins et attentes particulières**.

Les grands axes du projet sont les suivants : définir clairement les modalités d'accueil possible du service (accueil d'urgence, accueil relais...), mettre en place un accompagnement individualisé, déterminer le rôle de chacun des acteurs du service, organiser un soutien à la parentalité...**Ce service comme l'ensemble des services décrit précédemment réalise une évaluation pour proposer une orientation du mineur la plus adaptée à ses besoins et attentes.**

L'Espace de Rencontres Familiales

L'Espace de Rencontres Familiales a pour vocation de proposer un espace privilégié et un **cadre d'observation pour les rencontres des mineurs confiés à l'établissement avec leur famille** lorsque le magistrat demande la présence d'un tiers lors de ces temps de visites.

Le projet de service définit **la notion de visites en présence d'un tiers** et les différentes modalités que celle-ci peut prendre dans la construction et le soutien du lien parents-enfants. Un des grands axes du projet est de travailler sur le **soutien à la parentalité** lorsqu'un retour en famille est demandé par les autorités administratives ou judiciaires. Cet accompagnement pour certains parents sur les soins et la prise en charge au quotidien apparaît incontournable avant le départ de l'enfant. Ce service intervient dans le cadre de l'accueil d'urgence et la mission d'évaluation en apportant un éclairage sur le lien parents-enfants.

Le Service d'Accompagnement à la Relation Familiale (SARF)

Le **Service d'Accompagnement à la Relation Familiale** créé en 1984 est dépositaire de deux missions à différencier: **l'accompagnement de visites en présence d'un tiers pour des enfants placés dans des institutions et familles d'accueil extérieures au CDEF**. Ces visites ont plusieurs objectifs : **le maintien ou la restauration du lien, le développement de compétences parentales, l'évaluation du lien...** Les visites peuvent s'organiser selon différentes modalités en fonction des objectifs poursuivis définis avec les autorités administratives et judiciaires. A titre d'illustration, lorsque le service travaille sur un élargissement probable des droits de visites (visites libres, droit d'hébergement), des visites peuvent se faire à domicile ou à l'extérieur du CDEF. Un travail d'élaboration régulier est nécessaire avec les services de l'aide sociale à l'enfance et une évaluation doit être fournie au juge.

Le service intervient également dans le cadre d'une mission d'alternative au placement. Le mineur est dans ce cadre confié au service de l'aide sociale à l'enfance ou au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille tout en résidant au domicile de ses parents. Le service propose alors un accompagnement personnalisé dans son milieu d'origine et un ensemble de visites visant à la protection, l'insertion, l'épanouissement de l'enfant en prenant en compte la scolarité et les liens familiaux.

Un des axes futurs du projet de service est l'accompagnement au retour. Le service a été agréé en qualité d'espace de rencontre par une décision du Préfet de Région en date du 2 septembre 2013.

Le Service Mobile Accueil d'Urgence et d'Evaluation (SMAUE)

Le **Service Mobile Accueil d'Urgence et d'Evaluation** a ouvert le 9 juillet 2012. Il inscrit son action dans le cadre de la nouvelle convention signée en 2012 entre le Conseil Départemental et le CDEF, convention confiant un certain nombre de missions de l'ASE à l'établissement aux heures de fermeture de l'ASE. Le SMAUE intervient sur l'ensemble du département du Puy de Dôme.

Le SMAUE est une **veille sociale**. Il assure la permanence départementale aux heures de fermeture de l'ASE. En lieu et place, sa mission consiste à répondre aux besoins d'accueil d'urgence du département. Le SMAUE intervient en priorité sur les situations inconnues de l'ASE à partir des hôpitaux, gendarmeries, commissariats....

Plus précisément ses missions sont les suivantes :

- **Accueil d'urgence et évaluation : traitement immédiat, évaluation de la pertinence ou non du placement, médiation en vue d'un retour sur le lieu d'origine, accompagnement sur le lieu de placement adapté.**
- **Soutien aux assistants familiaux de l'ASE**
- **Permanence du numéro vert**
- **Gestion des fugues**
- **Accompagnements ponctuels**

Le Centre Maternel (FICHE 5 : PARENTALITE)

Le **Centre Maternel** accueille des **femmes mineures ou majeures avec au moins un enfant de moins de 3 ans** dans un cadre administratif ou judiciaire. En effet, le mineur est dans certaines situations confié au CDEF.

Le projet de service comporte différents axes centraux : la définition des modalités d'accueil (accueil d'urgence et accueil préparé), l'accompagnement global qui entoure la mère et l'enfant (**la santé, l'insertion, le lien mère-enfant et le développement des compétences parentales, la scolarité et les modes de garde, l'accès au logement, la socialisation et responsabilisation...**), **la place du père...** Il définit également la place de chaque acteur : professionnels, parents et enfants dans le respect du cadre fixé par le juge et des dispositions législatives sur l'autorité parentale.

Ce projet comporte plusieurs évolutions futures à mettre en place : **l'accompagnement à la sortie, la mise en place d'un outil d'évaluation médico-sociale...**

FICHE 5 : PARENTALITÉ

SERVICE PETITE ENFANCE (0-5 ANS)

Dossier Projet Pédagogique Petite Enfance en annexe

Ce service municipal s'adresse aux parents dont les enfants ont entre 0 et 3 ans. Les parents confient leurs enfants dans des structures d'accueils de la **Petite Enfance** de la Ville. Ce **service n'a pas pour unique but la garde des nouveaux nés**, mais avant tout **d'accompagner les parents dans le développement psychomoteur des enfants, d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, d'évoluer à leur rythme, de se sociabiliser et permet aux parents d'exercer pleinement et en toute quiétude leurs responsabilités professionnelles**. Le **Service Petite Enfance** permet un suivi des enfants dans leur développement. De plus, les équipes de professionnelles (60% de diplômés contre 40% de non-diplômés, au-dessus des normes d'Etat) peuvent observer chez les enfants en cas d'anomalie de développement ou de comportement si un enfant est porteur d'handicap. Dans ce cas, il faut informer les parents s'ils ne l'avaient pas remarqué, et assurer un suivi en collaboration avec les parents. Pour les parents qui travaillent, ces structures d'accueil leur assurent des modes de garde la journée pour leurs enfants.

Ce projet a débuté au début des années 1970, et il était sur initiative du maire de l'époque. A cette époque, la mairie de **Chamalières innove en matière de Petite Enfance**, notamment avec la création de mini-crèches pour un nombre maximum de 10/12 enfants par structure, Chamalières est **une des premières communes de France** à en créer.

Le service Petite Enfance fonctionne en collaboration avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile), avec la Caisse d'Allocation Familiale, et la MSA. Le service est financé par la mairie (1 636 000€), les partenaires financiers (1 140 000€ : 90% CAF, 10% MSA) et par les familles (850 000€), pour un coût total de 3 600 000€.

En 2013 et 2014, des questionnaires sur la satisfaction des parents par rapport aux services ont été distribués. Ces questionnaires se basaient sur l'amplitude horaire proposée par les structures d'accueil, sur les jours de fermetures durant l'année. Les réponses ont été très positives et n'ont donc pas apporté de modifications de fonctionnement du service.



← Des jeunes Chamaliérois dans un des services Petite Enfance.

Les différentes structures d'accueil de la Petite Enfance de la Ville de Chamalières sont composées de **5 mini-crèches, 2 multi-accueils, 1 crèche familiale, 1 jardin d'enfants, 1 relais d'assistantes maternelles, 1 baby-centre de loisirs et 1 garderie familiale périscolaire.**

Ces structures sont encadrées par **un effectif de plus de 80 agents qualifiés** :

- une coordinatrice puéricultrice cadre de santé qui accueille, oriente et préinscrit les familles en fonction de leurs besoins et des places disponibles,
- des infirmières puéricultrices qui dirigent et encadrent le personnel des structures,
- des éducatrices de jeunes enfants qui impulsent et mettent en place les projets éducatifs et pédagogiques auprès des équipes,
- des auxiliaires de puériculture et des titulaires du CAP petite enfance qui répondent aux besoins physiologiques, favorisent l'éveil et l'épanouissement et veillent à la sécurité des enfants dont elles ont la charge au quotidien,
- des assistantes maternelles agréées par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui accueillent des enfants à leur domicile et participent à des activités de groupe dans une salle d'activités mise à leur disposition. (Les visites médicales d'admission de toutes les structures sont assurées par un pédiatre).

A l'avenir, pour plus de lisibilité et de praticité, le Service de coordination de la petite enfance qui renseigne et gère l'ensemble des inscriptions, sera situé au cœur de Chamalières à la rentrée, en septembre 2016.

Multi-accueils

Les deux structures multi-accueils de la ville de Chamalières ont pour objectif premier de satisfaire le besoin des familles. Ils accueillent les enfants de **3 mois à 4 ans** dans l'îlot tendresse et les Petits Mousses.

- Accueil régulier : 1, 2, 3 jours par semaine et 4 jours exceptionnellement,
- Accueil ponctuel : 3 jours par semaine ou 6 demi-journées avec la possibilité de réserver une fois par semaine.

Aucun accueil n'est effectué de 12h00 à 13h30 à l'îlot tendresse et de 12h00 à 14h00 aux Petits Mousses afin de préserver les temps de repas et de sieste des enfants. Les multi-accueils proposent un accueil individualisé de qualité, adapté en heures et en jours. **L'écoute, la disponibilité, le respect, la tolérance, la confiance** sont les valeurs des deux équipes qui apportent un soutien à la parentalité.

Mini-crèches

Ces services offrent un accueil régulier d'enfants de **10 semaines à 3 ans** (102 places) et **un accueil d'urgence** pour quelques places. Les mini-crèches sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h40 à 18h15. Il y a 5 mini-crèches sur le territoire de Chamalières : Les Bout'Choux ; Les Diablotins/Pitchounets ; Les Galopins ; Les Petits Montagnards et les Petits Poucets. Elles sont composées de petits groupes d'enfants d'âges mélangés.

L'encadrement et la prise en charge sont assurés par des professionnels qualifiés qui ont pour missions le **bien-être et la sécurité des enfants** qui leur sont confiés. Premier lieu d'éveil et de socialisation des enfants, les professionnels assurent une continuité entre le milieu familial et celui de la crèche.

Les repas sont confectionnés sur place chaque matin par une professionnelle qui s'applique à préparer toutes les consistances nécessaires à l'âge des enfants selon des menus établis par les puéricultrices. Les premières introductions des nouveaux aliments sont faites par les parents.

A l'avenir, la municipalité s'engage à réduire les micro-crèches pour les faire évoluer en multi-accueil, notamment avec la construction de deux nouvelles structures dans les projets immobiliers de Pasteur et du Sable d'Etampes, portés respectivement par Vinci et Logidôme. Ces deux projets permettront d'augmenter le nombre de berceaux d'accueil sur la commune. De plus, ces structures seront tout à fait aux normes d'accessibilité aux personnes porteuses d'handicap.

Crèche Familiale

La crèche familiale est composée de 10 assistantes maternelles. Elle est dirigée par une infirmière puéricultrice assistée d'une éducatrice de jeunes enfants.

Accueil régulier de 28 enfants âgés **de 10 semaines à 3 ans**, de 7h30 à 18h30, au domicile d'une Assistante Maternelle Agréée.

Les enfants participent à des d'activités organisées les matinées par l'équipe des assistantes maternelles et l'équipe encadrant la structure.

Relais Assistantes Maternelles

Ce service est destiné à **améliorer un mode de garde** très utilisé par les familles : **l'accueil au domicile des Assistantes Maternelles Agréées Indépendantes.**

La responsable organise gratuitement, plusieurs fois par semaine, des haltes-jeux en direction des enfants et des assistantes maternelles indépendantes dans un local municipal.

Jardin d'enfants

Ce service accueille des enfants de **2 à 4 ans** du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h15. Il est possible d'accueillir des enfants en périscolaire les mercredis. Les activités sont encadrées par des éducatrices de jeunes enfants qualifiées.

Les Gaspards

Cette garderie périscolaire familiale est composée de 9 assistantes maternelles agréées. Elle est dirigée par une infirmière puéricultrice assistée d'une éducatrice de jeunes enfants.

Accueil d'**enfants scolarisés âgés de 2 à 5 ans**, au domicile d'une Assistante Maternelle Agréée, pour l'après-midi avec sieste ou le temps du déjeuner, le soir après l'école, les mercredis et une partie des vacances scolaires.

FICHE 6 : SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

La Ville de Chamalières a pris de nombreuses initiatives concernant la santé, l'alimentation et l'hygiène de vie de ses enfants. A ce titre, la Mairie a mis en place des **actions visant à alerter les jeunes sur leur santé et celle des autres**. A travers le **Contrat Local de Santé signé le 13 juin 2013** et des **journées de prévention et d'information**, les enfants sont informés chaque année sur les risques d'une alimentation déséquilibrée, sur l'importance de pratiquer une activité sportive ou encore sur les dangers liés aux addictions comme le tabac, l'alcool et la drogue. La Municipalité se préoccupe de la santé des enfants dès le plus jeune âge afin que les enfants puissent se développer et évoluer dans les meilleures conditions possibles. Les initiatives prise par **la Commune ont permis d'intégrer le réseau Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé en 2011. Un élu est délégué à la Sécurité, la Prévention, la Jeunesse et la Santé, Xavier Bousset, adjoint au maire.**

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

Le Contrat Local de Santé en annexe

Les actions du CLS sont mises en place dans le cadre de la réforme de 2009 de l'hôpital et relative aux patients, à la santé aux territoires. Ce contrat a été conclu entre l'Agence Régionale Santé (ARS), la Ville de Chamalières, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, l'association Régionale de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires d'Auvergne. Il permet notamment la mise en place d'actions concrètes par le référencement de partenaires spécialistes des thématiques abordées.

AMELIORER L'ESPERANCE DE VIE EN BONNE SANTE

Formation aux gestes de premiers secours

La Ville de Chamlières a pris l'habitude, dès 2013 de proposer aux 12-20 ans des **stages de formation aux gestes de premiers secours et finance des brevets de secourisme.**

L'objectif de l'action est d'informer et de former la population volontaire de Chamalières, et plus spécialement les **jeunes de 12-20 ans**, des risques pour la santé dans le cadre de la première urgence. Cette action décline par l'organisation pratique et matérielle :

- De stages « gestes de premiers secours » en partenariat avec les associations de formation (Protection Civile, Croix Rouge,...).
- De financement à hauteur de 50% des brevets de secourisme pour la population ciblée, les adolescents et les adultes volontaires.



Formation des adolescents Chamaliérois aux gestes de premiers secours. →

En 6 sessions de formation au PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), 58 jeunes ont obtenu ce diplôme en partenariat avec **Cham'Ados et la Protection Civile du Puy-de-Dôme**. Cette action a également permis l'organisation de formation aux gestes qui sauvent pour les responsables associatifs et les personnels communaux (environ 120 personnes formées).

Informer et sensibiliser le public aux risques liés aux conduites addictives et à risque

Dans le cadre de la **politique santé** à destination des plus jeunes, **le Pôle Ados** (c'est-à-dire Cham'Ados et Cham Point Jeunes) a mis en place du 25 au 1 juin 2016, **4 journées de prévention**.

En collaboration avec l'association Avenir Santé et la MACIF, **les jeunes et les encadrants du Pôle Ados ont organisé des animations sur les risques liés aux addictions (alcool, drogue, tabac), aux risques auditifs et enfin sur la sécurité routière**. Ces manifestations se sont déroulées au Cham' Point Jeunes et au parc Montjoly.



← Stand de prévention contre les risques liés au tabac, l'alcool et les drogues, au parc Montjoly, accompagné par l'adjoint au maire délégué à la Sécurité, la Prévention, la Jeunesse et la Santé, Xavier Bousset.

Savoir Dire Non

Dans le cadre du **Contrat Local de Santé**, la Mairie de Chamalières en partenariat avec l'association **Equilibre et Découverte**, a organisé **une matinée de sensibilisation** et d'information au **collège Teilhard de Chardin** de Chamalières sur le thème : « **Savoir Dire Non** » : **jamais la première cigarette, jamais la première consommation de stupéfiant...** Environ 700 collégiens ont été sensibilisés.

EDUQUER A LA SANTE DES LE PLUS JEUNE AGE

Anticipant les préconisations du CLS, la Ville de Chamalières, en liaison notamment avec l'association Equilibre et Découverte, a mis en place une politique active. Le CLS préconise l'élaboration d'un plan nutritionnel et la mise en place d'une **politique de sensibilisation à l'activité physique en milieu scolaire pour prévenir des risques cardiovasculaires.**

Plan nutritionnel

Ce **plan nutritionnel** prévoit de déployer sur le territoire de Chamalières des actions de santé publique par le biais d'acteurs de terrain afin de préserver la bonne santé des jeunes en milieux scolaires. Cette action planifie des **campagnes d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires et d'hygiène de vie** (choix des aliments, importance du petit déjeuner, de manger des fruits et des légumes de saison en nombre suffisant, de lutter contre le tabagisme, l'alcool, favoriser l'exercice physique régulier). Et tout ceci, dans un souci de **prévenir les risques cardiovasculaires**. Les objectifs du plan sont de :

- Favoriser l'hygiène de vie par la pratique d'exercice physique régulière et grâce à de bonnes habitudes alimentaires, notamment l'importance du petit déjeuner et de la régularité de repas équilibrés.
- Informier et sensibiliser les enfants aux bienfaits de la consommation des fruits et légumes de saison pour éviter le surpoids et le risque lié à l'obésité.
- Sensibiliser les jeunes en milieu scolaire sur le danger des conduites addictives (tabagisme, alcool, stupéfiants).

Ce plan s'applique aux écoles de la Ville de Chamalières. Durant les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016, le **Conseil Municipal des Jeunes de Chamalières** a réalisé plusieurs **livret d'informations « prévention santé » : les bonnes pratiques au petit déjeuner, le sucre, les fruits et légumes de saisons.** Ces livrets d'informations sont ensuite **distribués par le Conseil Municipal des Jeunes à leurs camarades d'écoles de Chamalières**, en tout plus de **1200 livrets** ont été distribués sur les deux années.

Ce plan réalise une **Charte précisant les bonnes habitudes alimentaires dans le cadre scolaire et sollicitant la distribution de fruits et légumes aux restaurants scolaires chaque semaine et d'informer et sensibiliser les écoliers aux risques cardiovasculaires par des outils d'information.**

Les partenaires de ce plan sont : Association Equilibre et Découverte ; Centre de recherche Nutrition humaine Clermont-Ferrand ; Collèges de Chamalières ; Ecoles de Chamalières ; Inspection Académique ; Fédération française de Cardiologie ; Association Etre et Savoir (Le Bus de la Santé). Et il sera financé par les subventions de la mairie et les subventions de l'ARS et la DRAFF.

Les Parcours Cœur Scolaire

Près de **500 élèves** ont répondu présent pour la 7^{ème} édition de l'opération nationale « **les Parcours Cœur Scolaire** » organisée conjointement par la Fédération Française de cardiologie, l'association Cœur et Santé / Dôme Sancy et l'association de cardiologie Auvergne. **Une façon ludique de sensibiliser les plus jeunes sur les risques cardio-vasculaires et l'importance d'avoir une alimentation saine et équilibrée.** Après quelques tours de piste autour du Parc Montjoly, les athlètes du jour ont participé à des **ateliers éducatifs sur les gestes de premiers secours, les méfaits du tabac ou encore l'importance de pratiquer une activité physique régulière.**

*Les enfants au départ du parcours devant la
mairie de Chamalières.* →



Le Bus de la Santé

350 élèves ont été concernés par les actions de prévention initiées par le Bus de la Santé, en partenariat avec l'association Etre & Savoir.

Action nutrition santé Petits Déjeuners

Chamalières est membre du **réseau Villes Santé de l'OMS depuis 2011** (Organisation Mondiale de la Santé), la **Ville opère pour la promotion de la santé publique et particulièrement à destination du jeune public**. L'action Nutrition Santé Petit Déjeuner qui a débuté en 2015 avec le Conseil Municipal des Jeunes, l'association Equilibre et Découverte et en adéquation avec le CLS (Contrat Local de Santé), Chamalières propose aux enfants des écoles élémentaires des informations sur les **bonnes pratiques alimentaires au petit déjeuner**. De plus, lors de cette action, la **mairie de Chamalières offre le petit déjeuner à tous les enfants dans les cours d'écoles le matin** avant de rentrer en classe.

Xavier Bousset, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la prévention, précise : « **L'opération petit déjeuner a pour objet de sensibiliser et d'informer les familles avec un aspect pratique, puisque, sur une matinée, nous offrons un petit déjeuner dans les cours d'écoles pour permettre les échanges entre parents, professeurs et enfants. C'est aussi le moyen de leur donner une documentation sur l'intérêt de ce premier repas.** »



← Les enfants de l'école élémentaire Jules Ferry lors du petit déjeuner.

Durant le deuxième trimestre scolaire de cette année, les enfants ont été informés de bonnes pratiques alimentaires et ont **rempli des questionnaires**.

En juin, lors de la restitution de ces questionnaires, nous proposerons aux enfants et à leurs parents un petit déjeuner « nutrition santé » dans les cours d'écoles :

- **Judi 2 juin** : école élémentaire Montjoly
- **Vendredi 3 juin** : école élémentaire Paul Lapie
- **Judi 9 juin** : école élémentaire Jules Ferry
- **Vendredi 10 juin** : école Saint-Thècle (privé)

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les restaurants scolaires assurent d'une part, le déjeuner des enfants des groupes scolaires Jules Ferry, Montjoly et Paul Lapie et, d'autre part, celui des enfants du Centre de Loisirs, du Baby-Centre et du Pôle Ados les mercredis et durant les vacances scolaires.

Près de **700 repas respectant les contraintes alimentaires** et le goût des enfants sont préparés quotidiennement, pour l'ensemble des restaurants scolaires. Répondant à des normes drastiques en matière sanitaire, **chaque groupe scolaire possède son propre restaurant** évitant le transport des enfants et tout risque lors des manipulations.

Préparés sur place, les déjeuners sont servis en « self » pour les élèves du primaire, ou directement à table pour les petits de la maternelle, aidés par un personnel d'encadrement toujours à leur écoute, dans des locaux spécifiquement adaptés à leur âge.

Les déjeuners comprennent nécessairement une entrée, un plat principal, une garniture, un produit laitier et un dessert. La taille des portions est adaptée à chaque classe d'âge. Du **pain bio et des laitages bios** sont proposés tous les jours et **les cuisiniers des différents restaurants scolaires élaborent au minimum un menu totalement bio par trimestre.**

Tous les menus des restaurants scolaires de la Ville de Chamalières sont **validés par une nutritionniste.**

FICHE 7 : HANDICAP

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPES

Conformément à l'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. La Commission est composée de **trois sous-groupes**, un pour **les travaux**, un pour le domaine de **la voirie et de l'accessibilité aux bâtiments** et un dernier sur **les commerces et les services**. Chamalières a été la **première commune de l'agglomération clermontoise à créer une telle commission**. Le conseil municipal lors de sa séance du 14 décembre 2006, a approuvé la création d'une commission communale d'accessibilité et, celle-ci a été officiellement installée le 8 février 2007.



La Ville de Chamalières a pu, suite aux préconisations de la commission :

- **Proposer des formations aux agents d'accueil de la Ville de Chamalières sur l'accueil des personnes mal voyantes,**
- **Participer au forum emploi-handicap régional,**
- **Apporter des financements à l'équipe de France paralympique d'escrime,**
- **Financer l'acquisition de fauteuils pour les escrimeurs handisports du club la Rapière de Chamalières,**
- **Améliorer l'accessibilité aux bâtiments publics et en particulier à l'Hôtel de Ville,**
- **Réfléchir aux conditions d'accueil des élèves handicapés dans les groupes scolaires de la commune,**
- **Apporter des moyens financiers et techniques aux associations dédiées aux personnes handicapées.**

Plus généralement, la **Ville de Chamalières soumet à l'avis de cette commission tous ses projets d'aménagement afin que l'accessibilité soit bien prise en compte dès le début du projet.**

La Ville de Chamalières respecte également et va même au-delà des dispositifs légaux en ce qui concerne l'accueil de travailleurs handicapés.

Actuellement, la Ville de Chamalières, en étroite collaboration avec la commission communale, élabore son PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).

La Commission a mis en place il y a quelques années, **une session de sensibilisation aux handicaps, à destination des agents municipaux et des jeunes du centre de loisirs.** Cette sensibilisation sera **renouvelée dans les projets de la municipalité.** Les participants ont **effectué des parcours les yeux bandés, ils ont eu une initiation au braille, etc...**

En 2012-2013, la **Mairie a demandé au Conseil Municipal des Jeunes, de se munir des poussettes de leurs petits frères et leurs petites sœurs,** afin de parcourir la ville pour ainsi **établir une liste des obstacles qu'ils trouveraient à l'accessibilité de certains endroits dans la ville.** L'action a été d'une **réelle utilité, les obstacles signalés étaient des poteaux, des trottoirs un peu trop élevé, des marches, etc...** Ainsi la Ville a pu prendre en compte ces désagréments pour les personnes handicapées, et **rectifier ses erreurs d'aménagements à l'accessibilité aux personnes handicapés.** Il a été rajouté aussi des **bandes podotactiles** aux abords des passages piétons, et les **trottoirs ont été rabaissés** à certains endroits pour que les personnes se trouvant en fauteuil roulant puissent plus facilement se déplacer.

De plus, les **associations sportives sont toutes habilitées à recevoir les personnes handicapées, si elles en accueillent, elles reçoivent une subvention bonus.**

BIBLIOTHEQUE SONORE DE CHAMALIERES

La **Bibliothèque Sonore de Chamalières et du Puy-de-Dôme fait partie du réseau des 120 Bibliothèques Sonores en France.** L'association des « Donneurs de Voix - Les bibliothèques sonores » a été créée à Lille en 1972 à l'initiative des Lions Clubs.



Elle est au service **des déficients visuels et des personnes souffrant d'un handicap moteur**. Elle a pour vocation de faire enregistrer des livres et revues par des Donneurs de voix bénévoles. La Bibliothèque Sonore propose à ses audiolecteurs inscrits : un important catalogue de livres d'une grande diversité : romans : aventure – policier – historique... Théâtre, Biographies, Fiction, Philosophie, Essais, Poésie, Voyage... Elle dispose également d'un catalogue de **livre pour la jeunesse** (dont la littérature scolaire étudiée en classe) à l'usage des jeunes en situation d'handicap. Elle dispose d'ouvrages enregistrés sur K7, CD audio et CD mp3. Ce service est situé dans un des locaux municipaux, il est accessible à tous les publics. Il est une véritable aubaine pour les enfants (et les adultes) qui ne peuvent malheureusement pas lire, afin qu'ils puissent avoir le même accès à la littérature que les autres.

Après avoir fourni une copie de la carte d'invalidité ou un certificat médical attestant la situation d'handicap, les personnes porteuses d'handicap seront inscrites gratuitement et pourront accéder aux services de la Bibliothèque Sonore en choisissant les livres à écouter dans le catalogue.

La Fondation Harmonie Mutuelle a permis à la Bibliothèque Sonore de Chamalières-Puy-de-Dôme, d'acquérir 24 lecteurs audio VICTOR. Les Donneurs de Voix ont enregistré 112 nouveaux audio livres en 2015. Le catalogue s'est également enrichi de 37 ouvrages importés depuis le serveur national. 5.555 prêts d'audio livres et 48 prêts d'audio revues ont été réalisés à destination de 69 abonnés.

La Bibliothèque Sonore est aidée par le Lions Club, le Club Soroptimist Clermont, la mairie de Chamalières, la mairie de Clermont-Ferrand, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, la Caisse D'Epargne et le ZONTA Club de Clermont.

FICHE 8 : ÉDUCATION

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Projet Educatif Territorial en annexe et la Chartre Périscolaire

Adopter un **Projet Educatif Territorial** permet de faire le **lien entre la réforme des rythmes scolaires et la ville de Chamalières**. Le projet éducatif permet aux écoles et aux enfants de **bénéficier des services de vie scolaire (garderie, restauration scolaire) et périscolaires (TAP, Etudes surveillées dans les écoles élémentaires)**.

La mise en place d'un PEdT doit concourir à **mieux articuler les différents temps de la journée entre eux et principalement les temps scolaires et périscolaires**. C'est l'élaboration d'un référentiel commun applicable tout au long de la journée, qu'il soit en période scolaire ou périscolaire. C'est donner à **chaque enfant la possibilité de bien vivre sa journée d'école en s'épanouissant sur le plan physique et moral**. Ainsi, en pleine complémentarité avec l'école, c'est **être acteur de la réussite éducative de tous les enfants**.

Décidée et voulue par la municipalité de la ville de Chamalières dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur les fondements :

- **Apprendre : favoriser et conforter les apprentissages** en proposant une approche différente de celle du temps scolaire. C'est aussi pour la ville un engagement à soutenir l'école publique dans la réalisation de ses missions et participer à la nécessité éducative et scolaire des enfants.
- **Découvrir : stimuler le plaisir de découvrir de nouvelles activités.**
- **Jouer** : les élèves ayant une journée dans l'école très longue (l'école est ouverte de 7h30 à 18h30), **les temps périscolaires sont des temps récréatifs ou le ludique est la priorité.**
- **S'épanouir** : contribuer à donner à **chaque enfant les moyens de développer son autonomie, sa curiosité, son bien-être physique et moral.**
- **Vivre ensemble** : apprendre à découvrir et respecter les autres, les cultures, les différences.
- **Respecter** : éduquer au respect de soi, des autres envers les animateurs et l'ensemble des partenaires et enfin envers les outils et matériels mis à disposition, prendre conscience de notre environnement et de la nécessité à le respecter et le sauvegarder.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires et plus globalement de l'organisation des temps périscolaires a fait l'objet d'une concertation durant un an qui a permis de recueillir les avis des équipes éducatives, des parents d'élèves, des services municipaux et des associations partenaires.

Le Projet Educatif Territorial est conclu pour **les années 2015/2016 - 2016/2017**. Il est mis en place dans les écoles de Chamalières en partenariat avec l'Education Nationale, les services de la ville de Chamalières (écoles de musique, et de danse, Police Municipale, service du développement durable), des associations sportives locales (basket, tennis), avec l'association éducation populaire (FEJP) et avec des associations diverses et variées (hip-hop, origami JANA).

LES EFFECTIFS SCOLAIRES DES ECOLES PUBLIQUES

Ecoles	2014/2015	2015/2016	Progression
Maternelle Jules Ferry	143	138	-3,5%
Maternelle Montjoly	111	99	-11%
Maternelle Paul Lapie	135	138	+2%
Total maternelle	389	375	-3,5%
Elémentaire Jules Ferry	262	267	+2%
Elémentaire Montjoly	148	149	=
Elémentaire Paul Lapie	230	232	+1%
Total Elémentaire	640	648	+1,25%
Total Public	1029	1023	-0,5%

Actuellement, le service des inscriptions enregistre **une hausse de 4% d'élèves** en plus, soit un passage de 1029 à 1085 élèves pour la rentrée 2016-2017 dans les écoles municipales primaires publiques. A l'école Jules Ferry, **une nouvelle classe de maternelle ouvrira à la rentrée.**



← Classe d'une école de maternelle de Chamalières avec les professeurs et l'Adjointe au Maire en charge de la petite enfance et de la vie scolaire, Marie-José DELAHAYE.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Chamalières peut s'appuyer sur son **expérience cumulée** en ce qui concerne les temps périscolaires durant lesquels la mairie a toujours proposé des activités organisées. Les TAP sont en lien direct avec les nouveaux rythmes scolaires et le PEdT. Ces activités permettent aux enfants de prendre du plaisir et de se couper du cadre scolaire de l'école.

Une approche ludique est essentielle pour les activités comme le théâtre, les arts plastiques et l'anglais. Ces activités ne répondent pas à un programme scolaire, mais elles visent les plaisirs et veillent au développement harmonieux de l'enfant. Durant l'année un trimestre est consacré aux sports, un autre à la culture artistique et le dernier à la découverte. Chaque activité s'étale sur 4 séances, et les plannings sont distribués à l'avance aux familles.

Ce service gratuit pour tous de la maternelle au CM2, est souhaité par les élus depuis longtemps. Les TAP sont en partenariats avec la Caisse d'Allocation Familiale, pour chaque participation une somme est versée par nombre d'enfants. Son coût est de 180 000€ par année scolaire et la CAF participe à 1/3, et un fonds de soutien du gouvernement.

Ce service s'inscrit directement dans le Projet Educatif Territorial en place pendant 3 années renouvelables. Des questionnaires ont été distribués en 2014-2015 aux familles pour connaître le niveau de satisfaction des activités, les résultats ont été positifs étant donné que **85% des effectifs maternelles et 95% des effectifs élémentaires de Chamalières sont inscrits à ces activités**. Cette action a permis de mettre en place l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, et participe activement à l'épanouissement des enfants qui n'ont plus l'impression de passer une journée très longue à l'école. Ces TAP leur permettent de sortir du cadre scolaire de l'école.

TEMPS PASSE A L'ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PUBLIQUE

ECOLES MATERNELLES				
Horaires	Service	Type d'activité	Nombre enfants	Personnels affectés
<i>7h30/8h20</i>	Garderie payante 1 garderie par école	Petites activités : lecture, petits travaux manuels, jeux dans la cours, jeux de société,...) Chaque enfant est libre d'y participer. Ce temps est destiné au repos et à la détente de l'enfant.	Jules Ferry : 14 Montjoly : 12 Paul Lapie : 15 Total : 41	2 Agents municipaux par garderie pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants.
<i>8h20/11h30</i>	Vie scolaire	Classe + Récréation	Jules Ferry : 138 Montjoly : 99 Paul Lapie : 138 Total : 375	1 Enseignant et 1 ATSEM
<i>11h30/13h30</i>	Pause méridienne 1 service de restauration par service scolaire	Temps de restauration avec service à table. Surveillance des enfants dans la cour avant ou après le temps de restauration (30 à 40 mn à table).	Jules Ferry : 99 Montjoly : 64 Paul Lapie : 76 Total : 239	31 Agents affectés à la surveillance de ce temps
<i>12h30/13h20</i>	Temps calme 1 salle de temps calme par école	Pour les enfants qui le souhaitent (en fonction des places disponibles), salle de temps calme pour un groupe de 18 enfants maximum pour le repos, lecture et activités douces.		1 Animateurs par salle de temps calme.
<i>13h30/14h30</i>	Vie scolaire	Classe	Jules Ferry : 138 Montjoly : 99 Paul Lapie : 138 Total : 375	1 Enseignant et 1 ATSEM

<p>14h30/16h00</p>	<p>Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 2014-2015</p> <p><i>Mardi :</i> Jules Ferry <i>Jeudi :</i> Montjoly <i>Vendredi :</i> Paul Lapie</p> <p>2015-2016</p> <p><i>Mardi :</i> Paul Lapie <i>Jeudi :</i> Jules Ferry <i>Vendredi :</i> Montjoly</p>	<p>Les enfants sont répartis par groupes de niveau. Chaque groupe sur l'année découvre les activités suivantes :</p> <p>Motricité : 12 séances Découverte ludique de l'anglais : 4 séances Initiation à l'environnement : 4 séances Expression corporelle : 4 séances Eveil musical : 4 séances Arts plastiques : 4 séances Danse : 4 séances Total : 36 séances sur l'année.</p>	<p>Taux de fréquentation 90%</p>	<p>Jules Ferry : 11 animateurs mobilisés et 8 surveillants pour encadrer les TAP.</p> <p>Montjoly : 9 animateurs mobilisés et 7 surveillants pour encadrer les TAP.</p> <p>Paul Lapie : 11 animateurs mobilisés et 8 surveillants pour encadrer les TAP.</p>
<p>16h00/17h30</p>	<p>Temps périscolaire du goûter dans les écoles maternelles</p>	<p>Temps du goûter durant lequel les parents peuvent venir chercher les enfants quand ils le souhaitent.</p> <p>A l'issue du goûter : temps de récréation dehors ou petites activités en salle (dessins, jeux de construction, conte).</p>		<p>2 Agents municipaux par garderie pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants.</p>
<p>17h30/18h30</p>	<p>Garderie payante</p> <p>1 garderie par école</p>	<p>Petites activités : (lecture, petits travaux manuels, jeux de société)</p> <p>Chaque enfant est libre d'y participer. Ce temps est destiné au repos et à la détente de l'enfant.</p>	<p>Jules Ferry : 15 Montjoly : 8 Paul Lapie : 10</p> <p>Total : 33</p>	<p>2 Agents municipaux par garderie pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants.</p>

ECOLES ELEMENTAIRES				
Horaires	Service	Type d'activité	Nombre enfants	Personnels affectés
7h30/8h20	Garderie payante 1 garderie par école	Petites activités : lecture, petits travaux manuels, jeux dans la cours, jeux de société,...) Chaque enfant est libre d'y participer. Ce temps est destiné au repos et à la détente de l'enfant.	Jules Ferry : 35 Montjoly : 23 Paul Lapie : 21 Total : 79	2 Agents municipaux par garderie pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants.
8h20/11h30	Vie scolaire	Classe + Récréation	Jules Ferry : 267 Montjoly : 149 Paul Lapie : 232 Total : 648	1 Enseignant par classe
11h30/13h30	Pause méridienne 1 service de restauration par service scolaire	Temps de restauration avec service self. Surveillance des enfants dans la cour avant ou après le temps de restauration (30 à 40 mn à table).	Jules Ferry : 188 Montjoly : 106 Paul Lapie : 159 Total : 453	31 Agents affectés à la surveillance de ce temps
12h30/13h20	Temps calme 1 salle de temps calme par école	Pour les enfants qui le souhaitent (en fonction des places disponibles), salle de temps calme pour un groupe de 18 enfants maximum pour le repos, lecture et activités douces.		1 Animateur par salle de temps calme.
13h30/14h30	Vie scolaire	Classe	Jules Ferry : 267 Montjoly : 149 Paul Lapie : 232 Total : 648	1 Enseignant par classe

14h30/16h00	Temps d'Activités Péricolaires (TAP) 2014-2015 <i>Mardi :</i> Jules Ferry <i>Jeudi :</i> Montjoly <i>Vendredi :</i> Paul Lapie 2015-2016 <i>Mardi :</i> Paul Lapie <i>Jeudi :</i> Jules Ferry <i>Vendredi :</i> Montjoly	Les enfants sont répartis par groupes de niveau. Chaque groupe sur l'année découvre les activités suivantes : Découverte du sport : 4 séances Roller : 4 séances Tennis : 4 séances Découverte ludique de l'anglaise : 4 séances Initiation à l'environnement : 4 séances Citoyenneté : 4 séances Eveil musical : 4 séances Arts plastiques : 4 séances Hip-hop : 4 séances Total : 36 séances sur l'année.	Groupe constitué de 18 enfants au maximum. Tous les enfants sont concernés par ces TAP. Taux de fréquentation 92%	1 Animateur par groupe assisté par un ATSEM ou un surveillant. Jules Ferry : 16 animateurs mobilisés et 9 surveillants pour encadrer les TAP. Montjoly : 10 animateurs mobilisés et 7 surveillants. Paul Lapie : 15 animateurs mobilisés et 8 surveillants.
16h00/17h30	Etudes surveillées	Après une récréation de 30 mn, les élèves sont répartis dans des salles de classe (25 élèves/classe) sous la surveillance d'un agent de la commune pour revoir les leçons. Il s'agit d'un service d'études surveillées et non d'études dirigées. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à n'importe quel moment.		Jules Ferry : 4 Agents municipaux Montjoly : 3 Agents municipaux Paul Lapie : 4 Agents municipaux
17h30/18h30	Garderie payante 1 garderie par école	Petites activités : lecture, petits travaux manuels, jeux dans la cours, jeux de société,...) Chaque enfant est libre d'y participer. Ce temps est destiné au repos et à la détente de l'enfant.	Jules Ferry : 26 Montjoly : 15 Paul Lapie : 17 Total : 58	2 Agents municipaux par garderie pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants.

TYPES ACTIVITES PERISCOLAIRES EN MATERNELLE			
Activité	Intervenants	Contenu	Durée du cycle/lieu
Motricité	Intervenants municipaux BE sport convention avec le club de basket.	Sur des parcours et par le jeu, travail sur l'équilibre, la motricité, la dextérité. La séance peut se finir par un moment de relaxation.	12 semaines dans l'école (salle d'activités ou gymnase)
Découverte de l'anglais	Professionnels statut d'autoentrepreneur ou salarié de société.	Familiarisation avec la langue anglaise au travers de jeux et de comptines en anglais	4 semaines dans l'école
Initiation à l'environnement	Intervenant municipal en environnement. Personnel communal et Convention avec le Centre de Perfectionnement et d'Initiation à l'environnement.		4 semaines dans l'école, en extérieur (jardin éco- pédagogique de la ville)
Expression corporelle, théâtre, danse	Animateurs théâtre. Contractuel mairie et autoentrepreneur. Professeur de danse. Animateur expression corporelle. Personnel communal et autoentrepreneur.	S'exprimer par le mime et la gestuelle, à partir d'une histoire, jouer les situations. S'amuser ! Découverte ludique de la danse sous toutes ses formes. Travail sur l'expression corporelle.	4 semaines dans l'école ou à l'école de danse
Eveil musical	Animateur musique. Contractuel mairie.	Donner envie d'écouter de la musique et initier à la pratique musicale. Découverte des instruments de musique.	4 semaines dans l'école
Conte	Animateur théâtre, conteur.	Découverte d'univers différents à travers le conte. L'enfant est invité également à devenir acteur de ces séances.	4 semaines dans l'école
Arts plastiques	Intervenant municipal en art plastique. Personnel communal.	Atelier de création à partir de divers matériaux et techniques.	4 semaines à la salle d'arts plastiques

TYPES ACTIVITES PERISCOLAIRES EN ELEMENTAIRE			
Activité	Intervenants	Contenu	Durée du cycle/lieu
Sports collectifs et jeux sportifs	Intervenants municipaux BE sport convention avec le club de basket.	Découverte des sports collectifs et participation à des jeux à dominante sportive.	4 semaines Gymnase
Tennis, raquettes	Professeur (BE) de tennis Statut autoentrepreneur + convention avec le club de tennis.	Initiation au tennis et découverte des autres jeux de raquettes.	4 semaines Courts de tennis municipaux
Roller Initiation au golf (uniquement Paul Lapie)	Professeur (BE) de roller et de golf convention avec FEJP Orcet et la ligue de roller, convention avec Golf de Charade.	Initiation au roller et à la sécurité en roller. Jeux de roller. Initiation au golf avec du matériel adapté.	4 semaines Cour de l'école
Découverte de l'anglais	Professionnels statut d'autoentrepreneur ou salarié de société	Familiarisation avec la langue anglaise au travers de jeux en anglais. Approche de la culture anglaise (les fêtes, l'école anglaise...)	4 semaines Dans l'école
Jeux de société	Animateurs	Organisation de jeux de société pour développer l'attention, la relation dans le groupe, la concentration.	4 semaines Dans l'école
Expression corporelle, théâtre	Animateurs théâtre. Contractuel mairie t autoentrepreneur.	Développement de l'expression orale et corporelle.	4 semaines Dans l'école
Hip-Hop/Break dance	Animateurs break dance conventionné avec l'association hip-hoptimiste.	Découverte du hip-hop.	4 semaines Salle de danse
Musique	Professeurs de musique personnel communal et convention avec une association.	Découverte de l'univers musical et des instruments. « Percussions vocales ».	4 semaines Dans l'école
Arts plastiques	Intervenant municipal en art plastique et association d'origami. Personnel communal et convention avec association JANA	Atelier de création à partir de divers matériaux et diverses techniques. Origami.	4 semaines Salle d'arts plastiques

ETUDES SURVEILLEES EN ELEMENTAIRE

La ville de Chamalières propose, le soir, **des études surveillées dans les écoles élémentaires publiques**, les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant les périodes scolaires de 16H00 à 17H30.

Tous les enfants inscrits dans les écoles publiques (école élémentaire Jules Ferry, école élémentaire Paul Lapie et école élémentaire Montjoly) **peuvent bénéficier de ce service municipal**. Ce service municipal est un temps durant lequel, les enfants, sous la surveillance d'adultes, peuvent reprendre leurs leçons. Entre la fin des cours et le début des études surveillées, un temps est donné aux enfants pour prendre leur goûter (fourni par les parents) et se détendre. Ce temps se déroule dans la cour de récréation de 16H00 à 16H25.

Durant ce temps, les enfants sont confiés à des personnels de la ville de Chamalières ou des enseignants qui sont, pour l'occasion, placés sous la responsabilité de la ville de Chamalières. Il est précisé qu'il s'agit d'un temps d'études surveillées et non d'études dirigées. Ce service est totalement gratuit et permet aux enfants d'acquérir de l'autonomie en élémentaire avant d'intégrer le collège pour les plus grands.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LES ECOLES MUNICIPALES PUBLIQUES

Les écoles primaires municipales publiques de Chamalières se verront **progressivement toute dotées de tableaux numériques**. En effet, début 2014, 11 tableaux numériques furent installés dans les écoles de Chamalières :

- **4 à l'élémentaire Jules Ferry**
- **3 à l'élémentaire Montjoly**
- **3 à l'élémentaire Paul Lapie**
- **1 à la maternelle Montjoly**

La municipalité a fait le choix de **s'équiper de la technologie VNI** (vidéo projecteur numérique interactif). Un déploiement progressif se fera dans les salles de classes des écoles de Chamalières. Le coût d'un VNI installé est **3 200€ TTC**.

FICHE 9 : JEU, SPORT, CULTURE, LOISIR

Chamalières est une **ville sportive**, avec **des infrastructures récentes**. Elle est une destination idéale pour les sportifs de haut niveau, qui se retrouvent pour des compétitions internationales. En 2010, Chamalières a obtenu un prix, la **3^e ville la plus sportive du Massif Central**. La Ville de Chamalières compte **2500 licenciés** en association sportive, soit 20% de sa population **dont 1800 jeunes**. La municipalité verse 250 000€ de subventions aux associations sportives de sa Ville. Chamalières est une ville dynamique culturellement et artistiquement, elle dispose **d'une offre de qualité encadrée par des professionnels**. Elle possède **3 écoles municipales : une école Municipale de musique, une école Municipale de danse et une école Municipale de gravure**. La Ville de Chamalières propose également une bonne offre de loisirs pour les jeunes de 4 à 18 ans.

SPORT

Equipements et infrastructures sportives de Chamalières

- Le **complexe sportif Pierre Chatrousse** composé de 7 salles de sport et d'un terrain extérieur, il permet l'organisation d'importantes manifestations et la pratique de nombreuses activités : danse, badminton, football, hand-ball, gymnastique, rugby, karaté, yoseikan budo, viet vo dao, volley-ball, aikido, escrime, judo, lutte, arts du cirque. La grande salle a une **capacité de 600 places** et accueille entre autres les matchs de l'équipe féminine de volley-ball (2^e Division).
- Le **complexe Claude Wolf** situé au cœur de la forêt du Colombier, le complexe est dédié à la pratique du football et de l'athlétisme. Le terrain de football est doté d'une **pelouse synthétique et peut-être utilisé tout au long de l'année** par le Football Club de Chamalières (montée en CFA 2 cette année). La piste d'athlétisme de 6 couloirs est utilisée par le club de Chamalières athlétisme et est également ouverte aux non licenciés à certaines périodes.



- **Le complexe sportif Alain Bresson:** Situé dans la forêt du Colombier, c'est dans un espace fonctionnel et lumineux, que le complexe sportif s'étend sur **4200m²** et comprend une halle des sports (2 terrains), une salle de gymnastique et une salle spécifique de tir à l'arc. Cet ensemble permet l'organisation de **manifestations sportives de haut niveau**.
- **Les terrains de tennis du Colombier est un centre municipal de tennis**, siège du Tennis Club Colombier, il est composé de 6 courts (2 couverts chauffés en soft terre battue (ou terre battue gélive), 2 courts en green set extérieurs éclairés, 2 green set couverts chauffés).
- **Le centre aquatique a été réalisé par la ville de Chamalières et est aujourd'hui devenu une infrastructure communautaire (Clermont Communauté).** Ce centre propose un bassin olympique couvert, un bassin à vagues de 40m, toboggan, parc solarium, sauna, salle de fitness. Le centre aquatique propose des séances d'aquagym, d'aqua-jogging, d'aqua-phobie et des séances de bébés nageurs.

Offres sportives des associations de Chamalières

- Abys pétanque,
- Aïkido,
- Amicale Sport Santé,
- Arc Club Chamalières,
- Asso. Sportive Banque de France,
- Athlétisme Chamalières,
- Avver'diving Club de Chamalières,
- Badminton,
- Basket Etoile de Chamalières,
- CSHA (sports d'hiver),
- Cérobites tranquilles,
- Chamalières Montferrand Natation,
- Club de Gym du 3^e âge,
- Cycle Olympique Chamalières,
- Escrime La Rapière,
- Espace Forme,
- Football Club Chamalières,
- Gymnastique Union Sport Chamalières,
- Handball Club,
- Hockey Clermont-Co Auvergne,
- Hoshinsoul Taekwendo,
- Judo,
- Karaté Yosikan Budo,
- Ligue Auvergne de Voile,
- Lutte Club Chamalières,
- Pêcheurs sans frontières,
- Pétanque Chamalières,
- Rugby Club Stade Chamalières,
- Société de Chasse,
- Tennis Club de Colombier,
- Volleyball Club Chamalières,
- Yoga « la chrysalide et le papillon

Tournoi de basket

Pour la **quatrième année**, la Ville de Chamalières et l'Etoile de Chamalières Basket organisent le **tournoi de basket des écoles**. Il s'est déroulé lundi 13 et mardi 14 juin 2016 à la halle des sports du Colombier. Ce tournoi est également soutenu par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale et en particulier par circonscription de Chamalières. Le club de basket se charge de l'organisation du tournoi (règlement, mise en place des matchs, arbitrage,...). Les éducateurs sportifs et les enseignants encadrent les équipes. Les éducateurs sportifs en lien avec le conseiller pédagogiques ont initié les élèves au basket les dernières semaines précédant le tournoi.

Cette année **le tournoi concernait les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2**. **Toutes les écoles sont représentées**, l'école élémentaire Jules Ferry, l'école élémentaire Montjoly, l'école élémentaire Paul Lapie et l'école privée Sainte-Thècle). Chaque équipe de 6 joueurs devrait disputer 3 matchs contre des équipes des autres écoles et un classement sera établi entre filles et garçons. Les enfants ont tous reçu en fin de tournoi des récompenses (médailles, friandises,...) fournies par la mairie de Chamalières et la Fédération Nationale de Basketball.

L'objectif du tournoi reste ludique et s'inscrit dans le cadre de notre politique d'encouragement à l'activité physique. Le club de basket est très investi dans ce tournoi.

ART ET CULTURE

Galerie Municipale d'Art Contemporain

Elle **propose tout au long de l'année des expositions** d'œuvres et artistes représentatifs de **l'art contemporain**. Des visites commentées et l'accueil des groupes scolaires et autres sont assurés par le personnel de la galerie (**entrée libre**).

Salles Municipales d'expositions

La Ville de Chamalières **dispose aussi de salles d'expositions municipales où sont exposés des artistes ou des travaux des enfants par exemple**, du 17 juin au 8 juillet 2016, **l'espace municipal René Paput a accueilli une exposition de travaux réalisés par les enfants de Chamalières en Arts plastiques et en Initiation à l'environnement.**

Ces travaux exercés dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et encadrés par une professionnelle en arts plastiques de l'école Municipale de Gravure.

Ces activités ont permis aux enfants des écoles primaires Municipales de Chamalières et de l'école de Sainte-Thècle (privée) de libérer leur imagination, et de s'exprimer sur un sujet commun : **l'eau**. Les prix des plus belles réalisations des enfants ont été distribués le jour du vernissage avec une partie de l'équipe pédagogique et des élus de Chamalières.

Elle dispose **d'une deuxième salle municipale du Carrefour Europe**, qui elle aussi a déjà accueilli des expositions de travaux d'enfants. La **Maison des associations permet aussi d'accueillir des expositions**.

Ces salles Municipales sont de **véritables lieux d'expressions pour les enfants**, où ils peuvent étaler leurs **visions aux yeux de tous et libérer leur imagination et leur créativité**.

Bibliothèque Amélie Murat

Cette **bibliothèque communautaire** permet au public de **consulter et d'emprunter plus de 40000 ouvrages : romans, documentaires, BD, livres pour enfants, magazines, journaux**.

La bibliothèque communautaire de Chamalières **propose des activités pour les enfants des écoles de Chamalières**. Les enfants se rendent à la bibliothèque pendant leur temps de classe et viennent y découvrir, pour la première séance, le fonctionnement de la bibliothèque, comment retrouver un livre, le classement et le référencement des livres...



Pendant les séances, **les élèves sont invités à travailler sur un sujet en faisant des recherches dans la bibliothèque, par exemple sur le cirque. En fin de séance, les bibliothécaires font la lecture à la classe d'une histoire ou d'un livre.**

Chaque classe de **chaque école se rend une fois toutes les 3 semaines**, les enfants sont très satisfaits.

De plus, des **agents de la bibliothèque font le déplacement dans les crèches et les jardins d'enfants de Chamalières où elles racontent des petites histoires à destination des plus petits, au service petite enfance.**

Le Musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation

Le **Musée communautaire possède un fond de 300 objets et documents d'époque**, et de nombreuses photographies (gratuit pour les moins de 8 ans, 2€ pour les 8-18ans et les étudiants).

ECOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Ecole Municipale d'Enseignement Artistique de Chamalières est dirigé par Christophe Pereira, il est également directeur de l'école Municipale de Musique. **L'Ecole Municipale d'Enseignement Artistique se divise en trois spécialités, l'école Municipale de Musique, l'école Municipale de Danse et l'école Municipale de Gravure.**

L'école Municipale de Musique privilégie l'accès aux enfants de moins de 18 ans, en témoigne les chiffres de l'école où **409 enfants sur 571 sont inscrits**. Elle enseigne **tous les styles musicaux** et toutes les époques dans des cours individuels ou collectifs :

- Accordéon
- Basson
- Chant d'adultes
- Chœurs d'enfants de 7 à 11ans (collectif)
- Clarinette
- Classe d'orchestre
- Eveil Musical (à partir de 5/6 ans)
- Flûte traversière
- Formation musicale
- Guitare
- Guitare Basse
- Percussions
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Violon
- Atelier Jazz (collectif)
- Big band (collectif)



Les jeunes de l'école municipale de musique. →

L'école Municipale de Danse de la Ville accueille les enfants à partir de 4 ans dans ses 3 sections : Classique, Modern Jazz/Contemporain dirigées par Florence Perrier et Emelyne Durix et Break dance/Hip-Hop sous la responsabilité d'Hicham Er-Rahmouni.

L'école Municipale de Gravure propose des cours de gravure d'initiation ou de perfectionnement aux techniques de l'estampe : eau-forte, aquatinte, pointe sèche, monotype, linogravure, xylogravure, impression... Ces cours sont proposés par l'atelier de gravure et animés par Marie Naud, diplômée de l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. **Atelier enfants (ouvert tout public)**, les vendredis de 16h30 à 17h30 pour les 8-11ans et 17h30 à 19h pour les 12-16ans.

AUTRES OFFRES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

- Dans le cadre **des JMF (les Jeunesses Municipales de France)**, la commune **organise des matinées Musicales avec les enfants des écoles de Chamalières de 3 à 7 ans**. Ces matinées permettent aux enfants de **découvrir les instruments de musique**, et de **participer à des cours d'initiation à la musique**. Ces matinées se déroulent dans la **salle municipale du Carrefour Europe**. Les Jeunesses Municipales de France sont **subventionnées par la Mairie de Chamalières** chaque année.
- **La Semaine de la Poésie est une initiative de la commune, en échange d'une subvention, un ou des poètes s'invitent au collège municipal Teilhard de Chardin**. Ils proposent aux collégiens des **activités ludiques autour de la poésie**. Entre autre, il est demandé aux adolescents de composer des poèmes et ensuite de les lire devant les autres élèves.
- La Boîte de Jazz (privé) : Jazz - Hip-Hop - Stretching.
- Studio Crea'art (privé): Barre à terre - Méthodes Pilates - Danse Contemporaine - Modern/Jazz - Hip-hop - Jazz.
- Atelier Fabienne Tronche-Bezy (privé) : ateliers d'arts plastiques et d'histoire de l'art.
- Atelier Caroline Aguilar (privé) : propose trois techniques picturales, sur une base de dessin : aquarelle, peinture à l'huile et le pastel sec.
- Association Musicale d'Auvergne : Eveil musical dès 4 ans et enseignement de la musique.
- Théâtre (privé) : CAT (Chamalières Atelier Théâtre) créé e 1988 est une troupe de théâtre amateur.
- Théâtre - écoles (privé) : les Petits Princes : les élèves - comédiens de 7 à 18 ans bénéficient d'une salle de cours et de répétition et d'un théâtre de 50 places. Le Théâtre - Ecole les Petits Princes proposent des stages de théâtre.

BOURSES PROJETS JEUNES 16-25 ANS

Pour aller plus loin et **soutenir des projets portés par des jeunes Chamaliérois, dans le cadre du pôle jeunesse, la Ville de Chamalières a mis en place un dispositif de « Bourses projets jeunes » pour les 16-25 ans.**

Il s'agit d'une **aide financière** destinée à permettre le montage et la réalisation de projets dans les **domaines de la coopération internationale, de l'humanitaire (FICHE 10 : SOLIDARITE INTERNATIONALE) de l'environnement, de la culture ou du sport.**

Sur la base d'un projet détaillé présenté par un jeune ou un groupe de jeunes (16/20 ans ou 16/25 ans par exemple) et dans le cadre du règlement précisant les critères d'attribution, la Ville de Chamalières peut, chaque année, **accorder une ou plusieurs bourses d'un montant variant entre 100 et 500 €.** Ces bourses permettent :

- **à de jeunes Chamaliérois de réaliser leur projet,**
- **de renforcer le positionnement de Chamalières comme ville de référence et d'innovation,**
- **et enfin de proposer en retour des partages d'expériences (exposition, conférence, rencontres).**

LOISIRS

Baby Centre de Loisirs

Le **Baby centre de loisirs** est une structure municipale du service de la Petite Enfance. Il accueille **30 à 60 enfants, de 3 à 5 ans**, de 8H00 à 18H00, les mercredis et pendant les vacances scolaires en journée ou en demi-journée. Des activités et des sorties sont organisées chaque semaine, comme par exemple, **des promenades** au pied du Puy-de-Dôme, la **découverte de la faune et la flore** du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, **une sortie accrobranche** au parc écureuil, promenade à l'étang du Bedat, etc... Les activités de chaque semaine s'articulent autour d'une histoire, par exemple les 3 premières semaines de juillet, les enfants aborderont les histoires du *loup* et les *7 biquets, le petit chaperon rouge, les trois petits cochons.*

Chamalières Vacances Loisirs

Ce **centre d'accueil de loisirs du Colombier** est une structure associative, **sous contrat avec la mairie**. Cette association 1901 est subventionnée par la mairie chaque année. Ce centre de loisirs est situé **au cœur de la forêt du Colombier**, les locaux sont municipaux, le personnel d'entretien est municipal, et les bus de la ville sont mis à leurs dispositions.

Le centre propose un accueil de loisirs pour **les 5-11 ans** qui fonctionne tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Il peut accueillir **150 enfants**, 30 enfants de 5 ans, 115 de 6 à 11 ans et 5 de 12 à 14 ans. Les enfants proviennent en grande partie de Chamalières (80%) et d'autres de Clermont-Ferrand (20%). Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés, les enfants pratiquent leurs activités au centre de loisirs du Colombier, ils sont pris en charge à 8H00, et ils sont récupérés le soir à 18H00 à l'école Jules Ferry (les repas sont servis au restaurant scolaire Jules Ferry).

Il y a quelques années, le centre avait distribué des questionnaires de satisfactions aux parents. Les retours sont généralement très satisfaisant, de plus, les deux permanents de la structure sont très à l'écoute des préconisations des parents et des enfants.

Le centre de loisirs a pour **projet de se municipaliser**, pour ainsi avoir une certaine **harmonie au niveau des structures municipales extra-scolaires, puisque le Baby centre de loisirs et le Pôle Ados sont des structures municipales.**

Dans le but d'une **meilleure d'égalité d'accès à ces sorties et à ces activités**, la municipalité applique un **tarif dégressif en fonction du quotient familial.**

Cham'Ados 12-16 ans

Cham'Ados est une structure municipale créée en 2011 qui propose un accueil de loisirs pour les **12/16 ans**. Il est implanté **au foyer ados/jeunes, cette structure propose des activités d'éveil, culturelles, sportives ou découverte aux jeunes : escalade, cuisine, patinoire, graff, hip-hop, laser-game, accrobranche, skate... activités animées par des encadrants professionnels.** Ouvert pendant les vacances scolaires, mais fermés les trois premières semaines d'août, les jeunes sont accueillis à Cham'Ados dès 8H00 autour du baby-foot par l'équipe d'animateurs qualifiés.

Cet été, comme tous les étés, Cham'Ados propose des activités aux enfants pendant les grandes vacances scolaires d'été. La structure propose des **activités artistiques et culturelles** comme la sculpture, la mosaïque, les percussions, et des **visites culturelles**, par exemple le château de la Bâtisse, la cuisine... Elle propose également des **activités sportives** avec à l'affiche cette année, de la randonnée, du golf, du baseball, du basketball, de l'ultimate freesbee, de l'équitation,... Dans un domaine dit « fun », qui relève du **divertissement**, les enfants pourront essayer de retrouver leur chemin dans le **labyrinthe des Volcans d'Auvergne**, ils se rendront au **paintball**, à **l'accrobranche**, ils iront se faire tracter sur une bouée par un bateau. Cham'Ados organise aussi **une journée à thème camping**, avec une **veillée barbecue et karaoké**, ils feront du **splash lac**, du **lasergame**, de la **luge d'été** ou encore de la **trottinette tout terrain**.



← L'équipe encadrant Cham'Ados, qui encadre également Cham Point Jeunes.

Cham'Ados propose des sorties pendant l'été dans le cadre de mini-séjour à destination des 14-16 ans. Ces sorties se dérouleront du 11 au 13 juillet à Bort-les-Orgues et une sortie au Futuroscope du 28 au 29 juillet.

Dans un **souci d'égalité d'accès** à ces sorties et à ces activités, **la municipalité applique un tarif dégressif en fonction du quotient familial**.

FICHE 10 : SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ASSOCIATION ENSEMBLE-CHAMALIÈRES

Convention de partenariat avec le Mali en annexe

La Ville de Chamalières, verse chaque année depuis 2002, 5 000€ de subvention à **Ensemble-Chamalières association humanitaire loi de 1901**, et 4 000€ depuis cette année en raison d'une restriction budgétaire. Ensemble-Chamalières est une association, créée en 2001, qui fait partie de la **Fédération Nationale Ensemble**, qui regroupe 25 associations en France dont le siège, le président de l'association Ensemble-Chamalières **Mr Tixier** et la présidente de la Fédération nationale **Mme Tixier** sont basés à Chamalières. **Elle est en partenariat avec la fédération française de l'UNESCO**. La fédération nationale Ensemble aide plus de **50 villages en Afrique**. L'association Ensemble Chamalières pratique son action dans 4 villages au Mali depuis 2002. La Fédération nationale Ensemble aide directement des villages du tiers-monde parmi les plus pauvres à se doter d'équipements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants (école, coopérative agricole, puits, moulin, barrage,...). **Elle favorise les échanges culturels, notamment par des jumelages entre écoles.**



Chaque association, créée à l'échelle d'une ville, d'un village, ou d'un groupe de personnes, en France, est jumelée avec un ou plusieurs villages au Mali. Avec les habitants, ces associations réalisent des projets prioritaires qu'ils ont eux-mêmes choisis au sein d'un Comité de village. Ils aident directement au financement et ils participent à la réalisation.

Particulièrement, **Ensemble-Chamalières, mène des actions depuis 2002 dans 4 villages au Mali**, 3 dans la commune de Kendie : **Dieye, Endeguem, Pouty**, et un village dans la commune de N'Djiba : **Fadiabougou** au nord-est de Bamako et au sud de Tombouctou. Ces actions de **coopérations décentralisées** ont permis dans chaque village de mettre en place des projets durables améliorant les conditions de vie très difficile dans le nord du Mali. En effet, l'apport en **eau potable** pour les villages est indispensable, les femmes doivent parcourir plus de 10kms par jour à pied sous 45°C pour rapporter un sceau d'eau au village, une eau parfois nocive à la santé.

Ensemble-Chamalières a réalisé depuis 2001 :

À **Fadiabougou** (commune de N'Djiba) :

- **Mars 2002** : surcreusement du forage (609€).
- **Janvier 2003** : machine à coudre (152€).
- **Février et juin 2004** : achat de 2 bœufs, 4 multicultureurs et 4 semoirs (914€).
- **Mai 2005** : surcreusement du puits (609€).
- **Juillet 2005** : achat de 5 bœufs (686€)
- **Février 2007** : achat du moulin (1 524€), surcreusement du puits (1 029€), réparation du forage (1 029€).
- **Février 2010** : réparation du toit du moulin (150€).

À **Endeguem** (commune de Kendie) :

- **2007** : coopérative céréalière (1 524€).
- **2007** : micro-crédits pour les femmes (457€).
- **2008** : Extension des micro-crédits (304€).
- **2009** et février 2010 : creusement de puits (14 458€).
- **2011** : forage négatif (3 050€).
- **2014** : forage et adduction d'eau (22 547€).

À **Dieye** (commune de Kendie) :

- **Février 2010** : coopérative céréalière (457€).
- **Janvier 2011** : forage positif (7 165€).
- **Août 2011** : 2 châteaux d'eau construits (4 212€).
- **Février 2012** : adduction et jardin avec pompe, panneaux solaires et goutte à goutte. (29 215€).

Les réalisations de ce partenariat favorisent des **projets collectifs durables**. Un Comité de pilotage, où toutes les couches de la société sont représentées, est élu par les habitants, il supervise les travaux et leur gestion, chaque réalisation est autogérée. **Ces 3 villages sont maintenant autonomes, et ils ont pu développer une petite économie grâce à la vente des récoltes des jardins dues à l'irrigation rendue possible et aux matériels d'agriculture acquis.**

Le revenu annuel moyen au Mali est de 50€. Les jardins ont permis à leurs habitants de multiplier par 10 leurs revenus, divers emplois ont été créés comme des fontainiers chargés de distribuer l'eau des puits. L'association Ensemble-Chamalières compte aussi 2 salariés au Mali qui s'occupent de coordonner la gestion des projets, ils sont payés par les frais de fonctionnement de l'association. L'argent que rapportent les puits, est **transféré sur un compte bloqué** qui permettra d'entretenir les puits, et les éventuelles réparations des équipements des villages.

Des enfants maliens remplissant des bidons d'eau grâce à la pompe à eau et au forage d'Ensemble-Chamalières. →



De plus la Fédération nationale Ensemble assure, grâce au travail d'un permanent, le **contrôle et le suivi des réalisations sur le terrain**, pour tous, diminuant ainsi le coût de la logistique. Les membres des associations qui se rendent sur place voyagent à **leurs frais**.

Ensemble-Chamalières a commencé à développer une action à **Pouty** (village de montagne où les femmes doivent parcourir 25kms pour avoir accès à de l'eau à peine potable, commune de Kendie) qui se poursuivra sur les prochaines années. Des travaux d'adductions d'eau sont entrepris qui permettent la mise en place d'un jardin. Des micro-crédits sont accordés aux femmes ainsi qu'une coopérative céréalière sera mise en place.

L'association est financée par les subventions de la mairie de Chamalières, par les adhésions, les dons et par des collectes de fonds grâce à la vente d'artisanat des villages, à la vente de fleurs, d'œufs de Pâques, à l'organisation d'événements comme des concerts ou des pièces de théâtre. L'utilisation des fonds est contrôlable à tout moment.

Chaque année, aux alentours de la **Journée de l'Eau le 22 mars**, l'association expose à Chamalières les productions artisanales des habitants des villages du Mali. **Un conteur malien sensibilise les enfants aux conditions de vie au Mali, sur l'accès à l'eau potable ou encore sur la couleur de peau.**

En partenariat avec Chamalières, Mme Tixier intervient dans les écoles de Chamalières pour les sensibiliser aux mêmes problèmes vus ci-dessus. **Des films sont diffusés pour les enfants dans le cadre de l'école en semaine, cette année le thème abordé était l'eau au Mali.** Les enfants sont très réceptifs, tant qu'ils reviennent voir une projection avec leurs parents le week-end.

Enfin, la **Fédération nationale Ensemble, en accord avec le Gouvernement malien, a permis la construction d'écoles dans le nord du Mali**, à condition que ces écoles soient des écoles d'Etat, avec des professeurs d'Etat et accessibles à tous. **Ainsi, grâce aux puits creusés et aux écoles construites, les petites filles qui d'habitudes aident leurs mamans à aller chercher l'eau au puit peuvent aller à l'école.**



Des enfants maliens dans une école construite grâce à l'aide d'Ensemble-Chamalières. ↑

Des échanges de lettres et de dessins entre les enfants des villages et de Chamalières sont mis en place afin de permettre à chacun de mieux connaître l'autre. Ces échanges culturels permettent à nos enfants de devenir des « citoyens du monde ».

AUTRES ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Depuis 2011, Chamalières soutient l'action d'un orphelinat implanté au Burkina Faso qui développe la culture du Moringa, plante aux multiples vertus.

La Ville de Chamalières a soutenu les deux drames qui ont suivi les catastrophes des tsunamis au Sri Lanka et en Indonésie en 2004 et du Japon en 2011, par une collecte de dons.

Chamalières est jumelée avec Gerestried une ville allemande de Bavière depuis 1981. Ce jumelage permet aux enfants, d'un certain niveau scolaire selon les années, de partir une semaine pendant les vacances scolaires dans les familles bavaroises, et de recevoir l'année suivante les élèves allemands à Chamalières, dans le cadre d'un échange scolaire ou sportif.